



LE DEVOIR

Lucien Bouchard «conseille» Dumont à l'occasion

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'ancien premier ministre Lucien Bouchard prodigue discrètement, à l'occasion, des conseils au chef de l'Action démocratique, Mario Dumont. On s'intéresse tous deux à la politique québécoise.

Cette stupéfiante situation a été dévoilée hier par M. Dumont lui-même, à l'issue d'une réunion de son groupe parlementaire. Ces contacts n'ont pas lieu «sur une base régulière», a expliqué M. Dumont. On s'intéresse tous deux à la politique québécoise.

Visiblement mal à l'aise, le chef de l'ADQ a d'abord avoué rencontrer l'ancien leader du Parti québécois lors d'activités officielles. Pressé de questions par un journaliste, il a ensuite admis avoir des conversations téléphoniques de nature plus privée avec M. Bouchard.

«Il n'est plus en fonction. C'est devenu un simple citoyen», a dit le chef adéquat.

Selon M. Dumont, M. Bouchard doit «être déçu» des performances électorales du Parti québécois cette année, notamment à la suite des cuisantes défaites subies dans des circonscriptions jusque-là acquises au PQ, comme Laviolette, Jonquière, Joliette ou Saguenay.

Quant au député adéquat de Saguenay, François Corriveau, il a rappelé que les commentaires de l'ancien premier ministre Bouchard étaient «plutôt élogieux» à la suite de la victoire de l'ADQ dans la circonscription de Saguenay, sur la Côte-Nord, une des toutes premières circonscriptions à avoir élu, dès 1970, un député souverainiste à l'Assemblée nationale.

Comme M. Bouchard n'a pas commenté publiquement les résultats de l'élection partielle dans Saguenay, qui s'est tenue le 15 avril dernier, on présume que les commentaires qu'il aurait formulés se seraient adressés soit au député Corriveau lui-même, soit à M. Dumont.

Au bureau du premier ministre Landry, le directeur des communications, Jacques Wilkins, a déclaré avoir reçu de M. Bouchard lui-même le message de dire qu'aucune conversation téléphonique n'avait eu lieu entre MM. Dumont et Bouchard depuis que l'ancien premier ministre avait quitté la vie politique.

Les deux hommes se sont rencontrés à deux reprises depuis deux ans, soit lors du party de honneur organisé annuellement par l'animateur radiophonique Jean Lapierre, un ancien député libéral fédéral passé au Bloc québécois en juin 1990. Plusieurs personnalités de tous les horizons politiques participaient à ce souper.

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

Portrait de Jutra



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

On savait Claude Jutra disparu pour l'éternité. On pensait Paule Baillargeon partie vers un ailleurs secret. Avec *Claude Jutra - Portrait sur film*, présenté en première mondiale aujourd'hui au Festival des films du monde, la réalisatrice de *La Cuisine rouge* et du *Sexe des étoiles* renoue avec le grand écran et le public devant. À leur intention, elle a rassemblé en un instantané émouvant la vie et l'œuvre de ce génial inconnu. Lire notre entrevue avec Paule Baillargeon en page B 8.

La Turbulence des fluides ouvre le bal

Dans le tourbillon du FFM

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Rôle de début de festival, sous la pluie, avec la fraîche tombée sur Montréal sans crier gare après des semaines de canicule. Le rendez-vous de films partait quand même hier sur ses rails, le matin à l'Impérial, le soir au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts pour la cérémonie officielle d'ouverture.

Le jury était au poste avec son président Majid Majidi prêt pour le marathon de films, mais aussi les acteurs et actrices de *La Turbulence des fluides* de

Manon Briand, film québécois qui ouvrait le bal. Geneviève Bujold s'est décommandée *in extremis*, mais Pascale Bussièrès, Jean-François Verreault, Julie Gayet, Jean-Pierre Ronfard, le coproducteur Luc Besson et les autres défilaient pour la grande première. C'était lancé.

Le film de Manon Briand (qui sortira au Québec dès le 6 septembre sur plusieurs écrans) était attendu de pied ferme. Il faut dire que cette jeune cinéaste s'était illustrée en 1998 dans ce même FFM avec son premier long métrage, *2 secondes*, qui remporta le

VOIR PAGE A 8: FFM



Majid Majidi, président du jury du FFM: «C'est le festival qui m'a apporté le bonheur»

■ Lire notre entrevue en page B 7

Simard préfère le privé pour ses enfants

Le ministre de l'Éducation n'y voit pas de contradiction avec sa charge

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

La cadette du ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, achève présentement sa scolarité au Lycée Claudel d'Ottawa, une école privée dont la pédagogie est française, a appris *Le Devoir*. Les deux autres enfants du ministre ont aussi fréquenté l'école privée.

Ces choix personnels, qui ont été effectués avant son entrée en politique active, ne doivent cependant pas laisser planer de doute quant à la qualité du système scolaire public québécois dont le ministre a la charge, rétorque fermement M. Simard.

Le ministre de l'Éducation a trois enfants de plus de 16 ans issus de deux unions différentes. Si

l'aînée a goûté aux deux réseaux — primaire public et secondaire public et privé —, les deux plus jeunes, dont la mère est d'origine française, ont tous deux fréquenté le Lycée Claudel d'Ottawa, une école privée dont le programme et la pédagogie sont sous l'égide du système français et où les élèves sont inscrits depuis la maternelle jusqu'au baccalauréat français, l'équivalent de notre diplôme d'études collégiales.

L'un des trois enfants est toutefois passé du Lycée Claudel au Collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal, où il a terminé son secondaire ainsi que son collégial. La cadette doit entamer dans quelques jours à Claudel la «première», soit l'équivalent dans le système

VOIR PAGE A 8: PRIVÉ

Course à la succession libérale

Chrétien refuse de donner sa permission

Martin ne se gênera pas pour faire campagne

MANON CORNELLIER
LE DEVOIR

Saguenay — La course au leadership libérale est déjà démarrée, mais les ministres n'ont toujours pas le droit de s'en mêler. Bien qu'il ait annoncé le moment de sa retraite, le premier ministre Jean Chrétien a maintenu l'interdiction faite à ses ministres en juin de se doter d'une organisation.

«[Les ministres] ne peuvent pas faire campagne, lever des fonds et tout ça tant qu'ils n'auront pas la permission. À un moment donné, avant la fin, quand on aura déterminé [le moment du] congrès, je verrai quel est le temps approprié qui est nécessaire pour que tous les candidats aient une chance égale», a fait savoir M. Chrétien, lors de la conférence de presse de clôture de la réunion estivale de son caucus.

C'est l'imposition d'une règle similaire à la fin mai qui a provoqué la confrontation avec Paul Martin

et conduit à son éviction du cabinet, l'ancien ministre refusant de stopper son organisation.

En ne changeant rien à cette exigence, le premier ministre semble donner un avantage à Paul Martin qui, n'étant plus ministre, peut faire à sa tête. Le premier ministre n'y a rien vu d'inéquitable pour les autres candidats potentiels, soit les ministres John Manley, Sheila Copps, Allan Rock, Martin Cauchon et les autres.

«J'ai toujours dit que, s'ils veulent avoir les mêmes avantages que M. Martin, ils peuvent faire la même chose et démissionner. Ce n'est pas compliqué», a répliqué Jean Chrétien.

Dans le camp Martin, la nervosité de la veille avait d'ailleurs disparu au profit d'une assurance en l'avance creusée par leur candidat. Un des conseillers de l'ancien ministre des Finances confiait

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN

■ Lire aussi l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon en page A 6: Un gouvernement décapité.

Mugabe voudra-t-il «polluer» le Sommet de la Terre?

Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, pourrait vouloir détourner le Sommet de Johannesburg sur le développement durable pour défendre devant la communauté internationale sa politique d'éviction et de redistribution des terres appartenant aux fermiers blancs de son pays.

■ Lire les reportages de notre envoyé spécial Louis-Gilles Francoeur en page A 2

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	A 7
annonces.....	B 2	Monde.....	A 5
Avis publics.....	B 6	Mots croisés.....	B 6
Bourse.....	B 4	Météo.....	B 2
Cinéma.....	B 8	Plaisirs.....	B 1
Culture.....	B 7	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Une première dans l'univers de la bière

Une « blonde biologique » arrose le marché

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Révolution dans le houblon... à boire. À l'heure où la déferlante du tout-biologique frappe désormais l'ensemble du monde agroalimentaire, un nouvel «aliment» vient de succomber à l'appel du propre et de l'environnement correct. Et pas le moindre: la boisson nationale du Québec. Ainsi en a décidé une microbrasserie coopérative de Québec qui, depuis quelques semaines, commence à arroser le marché de l'hydratation récréative avec sa dernière création, la «Blonde biologique». Une première dans l'univers de la bière.

Coup de marketing? «C'est effectivement ce qu'on entend le plus depuis quelques jours», lance Bruno

Blais, directeur général de la microbrasserie La Barberie. Mais il n'en est rien. Les gens de notre coopérative sont tous très perméables aux idées de conservation de la nature, de respect de la biodiversité, de l'alimentation saine... Elaborer une bière biologique, dans notre cas, coulait donc de source.»

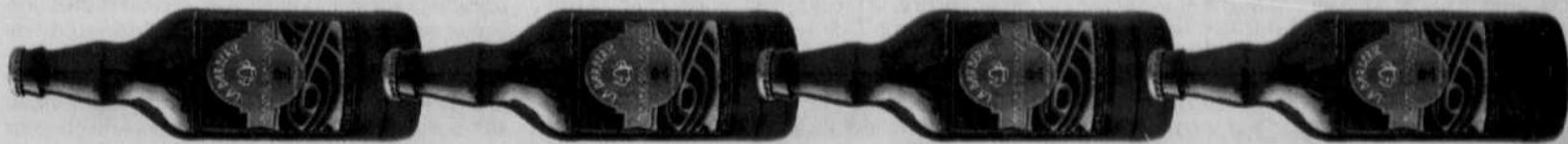
L'idée, qui a germé «biologiquement autour d'une bonne bière entre amis», poursuit le «Pygmalion» de cette blonde sur lie, a toutefois dû fermenter longtemps dans la tête du brasseur avant de voir le jour. Pour cause. Car pour devenir bio, la mousseuse devait se composer d'ingrédients qui l'étaient tout autant. Un tour de force pour la brasserie artisanale.

«Cela n'a pas été facile à trouver», raconte Bastien Têtu, responsable de production à La Barberie. Mais nous y sommes arrivés après un an de recherches inten-

sives» et quelques coups de téléphone à l'autre bout du pays ou du monde. À preuve: le houblon, biologique, dont les fleurs aromatisent le breuvage, est importé de Nouvelle-Zélande, l'orge malté, certifié lui aussi, vient tout droit de la Saskatchewan, et l'eau, «bio, bien sûr», dit-il en plaisantant, de Québec. «Elle est par contre filtrée au charbon activé et, en plus, nous l'analysons régulièrement pour nous assurer de sa qualité.» Quant à la levure, qui représente 1 % des matières premières, certifiée, elle ne l'est pas. «Mais c'est tout ce qu'il y a de plus naturel», assure le jeune spécialiste des rousses, blondes, pale ale et autres lager.

Le résultat, lui, tient dans une bouteille de 500 ml distribuée pour le moment dans la région de la

VOIR PAGE A 8: BIÈRE



• LES ACTUALITÉS •

SOMMET SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Québec vantera sa «Paix des braves»

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

La «Paix des braves» conclue entre le gouvernement de Bernard Landry et les Cris en février dernier constituera l'une des priorités de la délégation officielle du Québec au Sommet du développement durable, qui s'ouvre lundi prochain à Johannesburg.

«Le monde doit connaître cette entente de nation à nation pour savoir comment s'en inspirer», a déclaré hier le chef du Grand Conseil des Cris, Ted Moses, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle le gouvernement du Québec a présenté la composition de sa délégation officielle en Afrique du Sud.

Au pays, l'entente s'est attirée les foudres des écologistes parce qu'elle permet la réalisation du projet hydro-électrique Eastmain-Rupert, de même que l'exploitation de la forêt boréale.

Les signataires de l'accord estiment néanmoins que celui-ci mérite d'être présenté dans le cadre d'un forum sur le développement durable parce qu'il tient compte de l'environnement, qu'il respecte les modes de vie traditionnels et qu'il favorise «l'autonomie et une prise en charge par les autochtones de leur propre développement».

Le Québec n'enverra que cinq personnes au sommet. «Et si je n'avais pas insisté, ils n'auraient été que trois dans une délégation canadienne de plus de 100 personnes», a déploré Louise Beaudoin, ministre d'État aux Relations internationales.

Mme Beaudoin ne sera pas du voyage, mais son ministère a délégué deux hauts fonctionnaires à la rencontre. Ceux-ci seront accompagnés d'une de leurs collègues du ministère de l'Environnement, de même que de Ted Moses et de Michel Létourneau, ministre délégué aux Affaires autochtones et au Développement du Nord québécois. La petite équipe sera présidée par le ministre délégué à l'Environnement et à l'eau, M. Jean-François Simard.

Les représentants officiels entendent profiter de toutes les occasions qui leur seront offertes pour présenter le tout nouveau rapport de la province en matière de développement durable.

Conçu pour un public peu au fait de l'actualité, ce document, qui tient plus de la brochure promotionnelle que du bilan véritable, met notamment en valeur les réalisations du gouvernement actuel en matière de protection des ressources naturelles. Les auteurs réservent aussi une large place aux initiatives visant le développement d'une «gouvernance» mieux adaptée à la mondialisation. La réorganisation municipale et les fusions qui ont fait couler tant d'encre ici l'an dernier y sont présentées comme des solutions pour «réduire les inéquités» et «garantir la participation citoyenne».

Mugabe pourrait contaminer le Sommet

Certains craignent que le président du Zimbabwe se serve de l'événement pour défendre sa politique d'éviction des fermiers blancs

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
ENVOYÉ DU DEVOIR À JOHANNESBURG

Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, pourrait utiliser le Sommet de Johannesburg sur le développement durable pour défendre devant la communauté internationale sa politique d'éviction et de redistribution des terres appartenant aux fermiers blancs de son pays.

C'est ce que craignent plusieurs des diplomates déjà au travail dans les couloirs des grands hôtels de Johannesburg qui affirment que leurs craintes sont aussi partagées par plusieurs membres du gouvernement d'Afrique du Sud, l'hôte du Sommet, ainsi que par les milieux d'affaires africains. Si Mugabe ou sa délégation utilise le Sommet comme plateforme pour se défendre devant l'opinion internationale, cela risque de détourner l'attention de ses enjeux auprès des diplomates et médias, disait-on hier dans les corridors encore relativement déserts de la conférence diplomatique qui démarre officiellement lundi prochain.

Dossier explosif

Mugabe, qui est en passe de devenir l'homme politique le plus détesté de la planète après Oussama ben Laden et Saddam Hussein, n'a pas confirmé officiellement qu'il représentera son pays au Sommet de Johannesburg. Mais cette éventualité semble de plus en plus probable, car le président du Zimbabwe n'hésite pas à faire face depuis plusieurs semaines aux remontrances des pays occidentaux.

Ici, en Afrique du Sud, les journaux font état quotidiennement des pressions venant des milieux d'affaires, gouvernementaux et des associations de toute nature, surtout agricoles, qui demandent au président Thabo Mbeki d'intervenir avec force avant le Sommet dans ce dossier explosif à plusieurs égards. Le dossier révèle en effet de vieux démons en Afrique du Sud, un pays qui compte lui aussi un mouvement en faveur d'une répartition des terres en grande partie monopolisées par les Blancs et les multinationales. Celui-ci, le Landless People's Movement, est tout particulièrement ciblé par les services de renseignements gouvernementaux à la veille du Sommet car il bénéficie de l'appui ouvert de plusieurs militants et organismes antimondialisation.

Jusqu'ici, le gouvernement Mbeki s'est contenté d'intervenir contre la saisie de six terres au Zimbabwe qui appartiennent à d'importants propriétaires sud-africains. Le porte-parole des Affaires étrangères



Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe

d'Afrique du Sud, Ronnie Mamoepa, n'a toutefois pas voulu préciser la nature de l'intervention en question, ni sa forme. Il n'a pas non plus voulu préciser si le gouvernement demanderait de faire une exception pour les fermiers sud-africains.

Éventail de mesures

Le gouvernement sud-africain pourrait utiliser tout un éventail de mesures pour traduire son opposition au plan Mugabe. Mais il s'est abstenu de le faire jusqu'à présent. Il pourrait réduire, par exemple, ses importations venant du pays voisin, ou le priver de produits stratégiques, ou encore fermer solidement sa frontière aux immigrants illégaux qui la traversent, notamment en passant par le parc Kruger où ils provoquent souvent des incendies dans les savanes en voulant s'y faire des feux la nuit.

La possibilité que le président Mugabe utilise le Sommet de Johannesburg semble d'autant plus probable que le *Herald*, un journal contrôlé par le gouvernement du Zimbabwe, rapportait hier les propos en ce sens de la sous-ministre de l'Environnement, Margaret Sangarwe. Celle-ci y précisait que la délégation de son pays au Sommet expliquerait la position de son gouvernement sur la nécessité d'une juste redistribution des terres monopolisées par les Blancs.

Du tabac

Le plan Mugabe ne suscite cependant pas que de l'opposition en Afrique du Sud. Si à peu près tout le monde réproche le patronage et le racisme qui caractérisent cette redistribution forcée des plus riches terres du pays, plusieurs voix s'élèvent pour qualifier d'inéquitable le fait que les 4500 fermiers blancs de ce pays monopolisent les deux tiers des plus riches terres agricoles pour y cultiver en grande partie, non pas des denrées alimentaires, mais du tabac.

Un spécialiste des questions agricoles, George Monbiot, soulignait il y a quelques jours dans le *Mail & Guardian* de Johannesburg qu'au Zimbabwe, 70 % du maïs était produit par les petits paysans noirs sur les terres jugées infertiles par les Blancs. Le maïs est la denrée de base dans ce pays et il est inexact de dire, selon ce spécialiste, que le plan Mugabe aggrave la famine qui frappe ce pays.

D'autres voix se sont élevées pour défendre les hésitations de pays comme le Zimbabwe, le Mozambique et la Zambie à accepter le maïs transgénique offert par les États-Unis en guise d'aide alimentaire pour lutter contre la famine. La dissémination de ce maïs transgénique pourrait contaminer les souches locales de maïs et plonger les petits fermiers dans une dépendance perverse envers les multinationales du génie génétique. Mais il s'agit d'une crainte injustifiée, ont rétorqué d'autres voix, car l'essentiel de cette aide alimentaire se fait sous forme de farine, qu'on ne peut utiliser comme semence.

Le plan Mugabe a aussi ses détracteurs écologistes. En effet, le Voiceless Victims, un groupe qui entend défendre les animaux sans voix dans les médias, estime que 60 % de la faune présente dans les fermes de chasse du Zimbabwe aurait été abattue, soit autour de 600 000 bêtes, des antilopes jusqu'aux rhinocéros noirs, une espèce menacée en Afrique. Ce groupe écologiste estime que plusieurs opérations de braconnage sur les terres peu défendues par les propriétaires menacés d'expropriation auraient même été menées. A plusieurs endroits, selon Voiceless Victims, les nouveaux propriétaires ont commencé à raser la végétation essentielle à la faune dans les fermes désignées pour être redistribuées.

Certaines de ces «fermes» sont ce qu'on appelle ici des réserves privées de chasse, qui remplissent une fonction assez similaire à celle de nos parcs nationaux commerciaux. Avec cette différence qu'elles sont généralement clôturées, voire électrifiées, et que la faune n'y est pas un bien public mais privé.

Sommet parallèle: l'Union européenne débloque des fonds pour les groupes de la société civile

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
ENVOYÉ DU DEVOIR À JOHANNESBURG

L'Union européenne a annoncé hier à Johannesburg qu'elle débloquerait d'ici quelques jours quelque trois millions d'euros pour financer la participation de dizaines de groupes sociaux au Forum global de la société civile, le sommet parallèle, si l'on peut dire, au très officiel Sommet mondial sur le développement durable.

Malgré les efforts de l'UE pour rendre les fonds disponibles avant l'ouverture des instances du Forum, plusieurs ONG ainsi que plusieurs membres du Forum global sont sur les dents et craignent que les délégués de plusieurs organismes se pointent en retard aux délibérations.

C'est aujourd'hui en effet que le Forum global démarre officiellement ses activités. Mais son secrétaire

général, Desmond Lesejane, a tenu à minimiser l'impact du manque de fonds sur la qualité et le déroulement des débats. Il a cependant reconnu que plusieurs des difficultés qui ont ralenti le travail des services d'enregistrement des délégués et d'aide à leur hébergement auraient été plus faciles à surmonter si les fonds promis avaient été effectivement versés plus tôt.

Du côté de l'Union européenne, on notait hier qu'il y a tout juste dix jours que l'entente d'aide financière a été libellée et signée et qu'il faut généralement beaucoup plus de temps pour faire émettre des crédits par l'administration bruxelloise. Les fonds promis vont notamment payer les billets d'avion de plus de 500 délégués du Forum global, provenant de 54 pays différents.

Le secrétariat du Forum global évaluait hier à plus de 7000 le nombre de délégués dûment enregistrés. Desmond Lesejane précisait de son côté qu'environ

40 000 personnes devraient participer aux activités du Forum au cours de ses dix jours de travaux.

Contrairement au «sommet parallèle» de Rio, il y a dix ans, le Forum global ne vise pas uniquement à influencer en fonction le sommet diplomatique, qui réunira plus d'une centaine de chefs d'État et de gouvernement et des milliers de diplomates et hauts fonctionnaires à compter de lundi prochain à Johannesburg. Plusieurs délégations estiment que le Forum doit plutôt mettre au point un plan de travail susceptible de mobiliser l'essentiel de la société civile internationale autour d'objectifs et d'orientations qui lui seraient propres.

Agenda 21

L'Agenda 21, soit le programme visant à réformer l'économie internationale en fonction de priorités sociales, lequel avait été mis au point à Rio, a été à peu

près totalement ignoré par les gouvernements et États qui l'avaient approuvé en 1992. Par contre, et conformément aux priorités convenues à Rio, plus de 3000 municipalités dans le monde se sont dotées de l'Agenda 21 sous la pression des groupes sociaux qui avaient mis en avant cette réforme. Cette vitalité fait dire à plusieurs que les véritables changements viendront de cette base si elle arrive à influencer par sa cohérence l'opinion publique un peu partout sur la planète.

D'autres pensent par contre que cet objectif est illusoire devant l'énormité des forces économiques et politiques en présence. Mais la plupart admettent que le Forum ne peut éviter de définir des orientations précises sur des questions centrales comme la mondialisation des marchés, la privatisation des services publics, etc., des enjeux qui sont apparus dans les années qui ont suivi le Sommet de la Terre à Rio.

L'objectif de Bernard Landry

Mario Dumont: le plein emploi, une recette dépassée

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, ne prend pas au sérieux l'objectif de plein-emploi du gouvernement Landry.

«La dernière fois que le gouvernement a lancé des chiffres, c'était au Sommet de l'économie, et il n'a pas livré la marchandise cette fois-là», a déclaré hier M. Dumont à son arrivée à une réunion du groupe parlementaire de l'ADQ.

Il réagissait au plan gouvernemental, annoncé la veille par le premier ministre Bernard Landry, visant à créer 120 000 emplois par année d'ici trois ans, de façon à ré-

duire à cinq pour cent le taux de chômage au Québec. Le taux de chômage actuel est de 8,6 %, après avoir frisé les 15 % au début des années 1990.

Selon le député de Rivière-du-Loup, l'engagement du gouvernement en vue d'atteindre le plein-emploi est une recette dépassée. «C'est une vieille approche des années 1970: quand il se crée des emplois, c'est la faute du gouvernement, mais quand il s'en perd, c'est la faute de l'économie», a-t-il ironisé. M. Dumont a rappelé que l'ADQ «n'est pas contre la vertu».

Mais il se demande pourquoi le gouvernement québécois n'a pas mieux profité de la vague de croissance économique qui a frappé

l'Amérique du Nord depuis une dizaine d'années.

Des tribunes

Le même discours a été tenu par la députée adéquate de Berthier, Marie Grégoire. «Le message du plein-emploi a été un message utilisé à maintes reprises par le gouvernement. Il a eu la chance de livrer la marchandise, et Louise Harel [ancienne ministre de la Solidarité sociale] avait déjà tenu ce discours. Mais il n'a pas livré la marchandise», a dit Mme Grégoire. Mme Grégoire a expliqué que le plein-emploi «est un concept économique qu'aucune société n'a encore atteint».

Par contre, l'Action démocratique participera aux deux som-

rets que le gouvernement tiendra cet automne, le premier sur le déficit fiscal, le second sur le développement régional. «On n'a jamais boycotté aucun forum. Quand le gouvernement ouvre des tribunes, on est présent, on a des choses à dire», a dit M. Dumont.

Mais en ce qui a trait au développement régional, le chef de l'ADQ a reproché au gouvernement d'avoir été au pouvoir pendant huit ans sans avoir favorisé et développé les régions. «C'est bizarre de penser que c'est dans la neuvième année de leur mandat qu'ils vont commencer à s'occuper des régions. Les gens vont penser qu'il s'agit d'une campagne de relations publiques avec les régions», a estimé M. Dumont.

Santé Canada approuve un timbre contraceptif hebdomadaire

PRESSE CANADIENNE

Santé Canada vient d'approuver le premier timbre contraceptif hebdomadaire offrant la même protection contre les grossesses non désirées qu'un contraceptif oral. On parle d'une efficacité frisant les 99 %.

Le contraceptif se présente sous la forme d'un timbre carré et mince. Il libère des taux de progestatif et d'oestrogène, les mêmes ingrédients que ceux contenus dans la pilule anticonceptionnelle traditionnelle.

Selon une étude canadienne sur la contraception, les utilisatrices de contraceptifs oraux oublient de prendre en moyenne 4,3 pilules par période de six mois. Il faudra voir si l'usage du timbre fera ou non baisser ce nombre.

Le timbre se porte pendant une semaine et se remplace le même jour de la semaine, pendant trois semaines. La quatrième semaine est libre de timbre.

Des effets secondaires similaires

Le timbre peut être porté avec la même efficacité sur l'une des quatre parties suivantes du corps: les fesses, l'abdomen, le haut du torse et le haut du bras vers l'extérieur.

Certains des effets secondaires, qui sont similaires à ceux des contraceptifs oraux, sont les suivants: sensibilité des seins, maux de tête, réaction au site d'application, nausées, infection des voies respiratoires supérieures, crampes menstruelles et douleurs abdominales.

Sida: une nouvelle molécule redonne l'espoir

Le coût d'un traitement serait compris entre 10 000 et 15 000 \$ par an et par patient

THERESA AGOVINO
ASSOCIATED PRESS

New York — Une nouvelle molécule, en cours d'expérimentation, redonne de l'espoir aux personnes souffrant du sida et chez lesquelles certaines souches virales sont devenues résistantes aux traitements habituels. Le produit risque toutefois d'être cher compte tenu des difficultés éprouvées par ses fabricants.

Baptisé le Fuzeon par ses deux concepteurs, le groupe pharmaceutique suisse Roche et la société américaine Trimeris, basée à Durham en Caroline du Nord, la molécule représente une priorité pour la Food and Drug Administration (FDA), l'agence américaine du médicament. Les firmes espèrent obtenir son feu vert rapidement en vue d'une commercialisa-

tion au printemps prochain.

Le Fuzeon est la première molécule d'une classe d'anti-VIH (virus du sida), les inhibiteurs de la fusion, qui empêchent l'entrée du virus dans la cellule sanguine. Son utilisation devrait permettre de prolonger la vie des patients dont certaines souches virales sont devenues résistantes aux thérapeutiques habituelles. Toutefois, le coût d'un traitement serait compris entre 10 000 et 15 000 \$ par an et par patient, la fabrication du produit étant très complexe.

Pour l'heure, le médicament le plus cher du marché coûte environ 7500 \$ par an au patient. Toutefois, il faut compter environ 15 000 \$ pour certains cocktails de thérapies.

Si les organisations de lutte contre la maladie s'inquiètent du prix jugé dissuasif du Fuzeon, Roche et

Trimeris avertissent qu'ils ne pourront peut-être pas répondre à la demande initiale.

Grands besoins

Car les besoins sont là: une étude récente publiée par le *New England Journal of Medicine* soulignait que le nombre de personnes nouvellement infectées par le virus du sida et résistantes à un des médicaments anti-VIH avait augmenté d'un tiers entre 1995 et 2000 pour atteindre 12,4 %.

Par ailleurs, une étude du ministère américain des Anciens Combattants publiée en décembre 2001 soulignait que 78 % des 1647 personnes testées présentaient une résistance à un antiviral au moins. Aujourd'hui, les effets cliniques ont montré que l'association du Fuzeon aux thérapeutiques classiques offrait aux personnes traitées deux fois plus de chances

qu'à celles qui n'en prenaient pas, soit un niveau de VIH inférieur au niveau détectable.

Le Fuzeon a été mis au point par deux chercheurs de l'université Duke, Dany Bolognesi et Tom Matthews, qui ont ensuite créé Trimeris. Le nouveau médicament est un peptide long et complexe, autrement dit une molécule composée d'acides aminés difficiles à fabriquer, qui doit être injectée deux fois par jour. La plupart des médicaments anti-VIH sont de petites molécules plus faciles à produire et qui peuvent être avalées facilement par les malades.

«Nous savions que nous allions devoir relever le défi de la production et par conséquent du coût de cette molécule, mais quelle était l'alternative? a fait valoir Bolognesi. Le plus important est que nous disposions d'une nouvelle molécule.»

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Arrestation contestée

Schreiber peut poursuivre Ottawa

SUE BAILEY
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'homme d'affaires Karlheinz Schreiber a obtenu hier le feu vert de la Cour suprême pour intenter une poursuite en dommages-intérêts de un million de dollars contre le gouvernement canadien, à la suite de son arrestation en 1999 à Toronto.

«La poursuite est de nouveau sur les rails et le train a quitté la gare, a commenté son avocat, M^e Edward Greenspan. Le Canada ne peut plus l'arrêter.»

La Cour suprême du Canada a rejeté hier une requête du gouvernement fédéral et statué que M. Schreiber n'est pas tenu d'attendre la décision d'un juge sur son extradition en Allemagne avant d'entreprendre des procédures contre Ottawa.

L'Allemagne le soupçonne d'une évasion fiscale de 20 millions liée à des commissions qu'il aurait présumément touchées à la suite de certaines transactions, dont la vente de 34 réacteurs Airbus à Air Canada. M. Schreiber, âgé de 68 ans, a été arrêté le 31 août 1999 en vertu d'un mandat émis par un tribunal ontarien à la demande de l'Allemagne, dans le cadre de son traité d'extradition avec le Canada.

Huit jours en prison

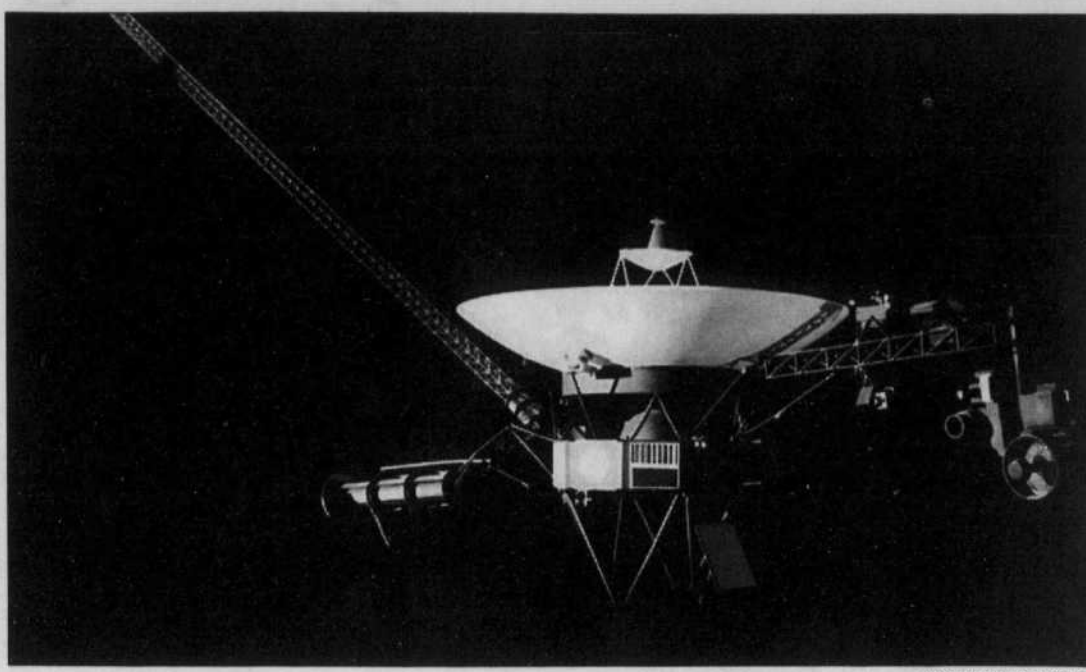
Le citoyen germano-canadien a passé huit jours en prison avant d'être libéré sous caution en attendant les procédures d'extradition contre lui. La cause doit se poursuivre en octobre prochain.

Karlheinz Schreiber soutient que son arrestation était illégale puisqu'il n'avait pas été formellement accusé en Allemagne et ne pouvait être extradé pour des délits fiscaux en vertu du traité d'extradition de ce pays avec le Canada. Il allègue que sa détention illégale constitue une atteinte à sa réputation et à sa liberté, et qu'elle lui a infligé des souffrances morales et autres «blesures personnelles».

Un juge de la Cour supérieure de l'Ontario avait décidé, en 2000, de surseoir temporairement à la poursuite intentée par M. Schreiber. En décembre 2001, la Cour d'appel de l'Ontario annulait cette décision.

M^e Greenspan a souligné que, depuis l'arrestation de son client, un tribunal fiscal de Munich a statué que les éléments de preuve concernant une évasion fiscale étaient tellement faibles qu'ils ne justifiaient pas de poursuivre le gel de ses actifs.

Le nom de l'ex-premier ministre Brian Mulroney avait été mentionné dans cette affaire. M. Mulroney a ensuite été blanchi et il a obtenu un dédommagement de deux millions du gouvernement canadien.



La sonde Voyager

La sonde spatiale Voyager a 25 ans

À la frontière du système solaire

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Voilà 25 ans ces jours-ci, la NASA lançait deux sondes, Voyager 1 et 2, en direction des planètes les plus éloignées du système solaire avec à leur bord divers instruments de mesure, mais aussi deux disques vidéo sur lesquels est gravé un condensé des principales productions de la civilisation humaine et de l'environnement terrestre. Un message en quelque sorte lancé aux éventuels extraterrestres que ces vaisseaux spatiaux pourraient croiser sur leur route.

Voyager 1 et 2 ont aujourd'hui complété leur exploration planétaire. Elles poursuivent néanmoins leur chemin vers les confins de l'Univers. Les astronomes surveillent maintenant le moment où elles quitteront le système solaire. Ce moment leur révélera enfin la taille réelle de la zone d'influence de l'astre de feu.

Occasion unique

À l'origine, la NASA avait profité de l'alignement des planètes sur un même côté du Soleil, un événement rare qui s'est produit dans les années 1970 et qui permet à un même vaisseau de survoler Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune en l'espace de 15 ans plutôt que de 100 ans. Une occasion unique donc à ne pas rater.

Les 20 août et 5 septembre 1977, on propulsa alors en direction de Jupiter deux sondes équipées notamment de caméras, de télescopes, de détecteurs de particules et de petites piles radioactives qui, en se désintégrant, fournissent l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement des différents instruments ainsi qu'au maintien d'une température suffisante dans le vaisseau pour les garder en état de marche.

Voyager 1 et 2 se sont finalement approchées de la plus colossale des planètes en 1979 et les clichés qu'ils ont tirés de l'univers jovien ont stupéfié les astronomes. On découvrit d'abord l'existence de plusieurs nouvelles lunes qu'on ne pouvait détecter à travers la lentille des grands télescopes terrestres, rappelle l'astronome Robert Lamontagne, professeur au département de physique de l'Université de Montréal. Quelle ne fut pas la surprise aussi de voir sur le satellite Io de spectaculaires volcans cracher le feu à la vitesse d'un km/s, alors qu'une telle géologie explosive n'avait jamais été observée hors de la planète Terre. Tout aussi étonnant fut la vision de l'épaisse croûte de glace recouvrant la surface d'Europe qui semble flotter sur un océan liquide.

Saturne

Le survol de Saturne en 1980 et 1981 a pour sa part révélé l'existence de nouveaux satellites gravitant autour de la planète, qu'on trouva également en-

cerclée d'anneaux de gaz plus nombreux que prévu. De nouvelles lunes sont également apparues dans les objectifs de Voyager 1 et 2 lors de leur passage à proximité d'Uranus en 1986. Autre éblouissement en 1989: les geysers de Triton, la plus grosse lune de Neptune, éjectent des gaz à plusieurs kilomètres d'altitude. «Une telle activité géologique aussi loin du Soleil, à des endroits où règnent des températures variant entre -125 et -150 degrés Celsius, montre que le système solaire poursuit son évolution», remarque Robert Lamontagne.

Après avoir exploré les différentes planètes, les vaisseaux Voyager, dont l'appareillage était toujours fonctionnel, ont continué à transmettre des données, au grand bonheur des astronomes qui espèrent savoir jusqu'où le Soleil étend ses tentacules.

«Le Soleil est une grosse boule de gaz qui s'évapore doucement. Au cours du processus d'évaporation, des flots de gaz, appelés vent solaire, s'échappent de l'astre et s'élancent dans le système solaire. Ils croisent les planètes avant de se diluer dans l'espace», explique l'astronome de l'Université de Montréal.

«Au fur et à mesure que les sondes s'éloignent des planètes, les dispositifs à bord de Voyager 1 et 2 détectent de moins en moins de particules chargées électriquement (électrons et atomes d'hydrogène) en provenance du Soleil. Viendra un moment où plus aucune particule ne frappera les détecteurs. On comprendra alors que les sondes sont sorties du système solaire», poursuit-il. Les sondes auront alors franchi l'héliopause, c'est-à-dire la frontière du système solaire, l'endroit où le vent solaire est arrêté par le souffle des autres étoiles.

Dernière frontière

À quelle distance se situe cette frontière? «Selon les modélisations des astronomes, les sondes Voyager 1 et 2 ne devraient pas atteindre l'héliopause avant 5 à 6 ans. Mais on imagine qu'elles devraient probablement franchir cette frontière d'ici 20 ans», affirme Robert Lamontagne. Or Voyager 1 se trouve actuellement à 12,8 milliards de kilomètres du Soleil, soit 85 fois plus loin du Soleil que ne l'est la Terre. La route est donc encore très longue... Et les astrophysiciens croisent les doigts pour que les sondes aient suffisamment d'énergie pour parcourir cette distance.

Soit dit en passant, Voyager 1 et 2 n'ont toujours pas rencontré d'extraterrestres qui auraient pu décodé le contenu de deux disques de cuivre sur lesquels sont gravés des bruits de ville, d'avion, d'animal, de vent et de pluie, de même que des rires, des battements de cœur, des extraits de musique, des salutations en une multitude de langues, des photographies d'humains et de bâtiments. Sans oublier la localisation de notre planète dans l'Univers afin de planifier une éventuelle rencontre!

Intempéries en Allemagne

La crue de l'Elbe progresse sur fond de polémique

CÉLINE LE PRIOUX
AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — La polémique sur le financement des réparations après les inondations continuait d'enflammer en Allemagne, en pleine campagne électorale, alors que la crue de l'Elbe poursuivait sa progression vers le nord du pays.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes travaillaient toujours jeudi au renforcement des digues. La situation restait critique dans les États régionaux de Basse-Saxe (ouest) et de Mecklembourg-Poméranie (est), séparés par le fleuve, où le niveau de l'Elbe s'était stabilisé dans la nuit, ainsi que dans le Schleswig-Holstein (nord). De la pluie était prévue en soirée dans ces régions.

En revanche, le niveau de l'Elbe baissait plus au sud, en Saxe-Anhalt, dans le Brandebourg et en Saxe, l'État le plus affecté par les inondations.

L'Allemagne a connu un élan de solidarité quasiment sans précédent en faveur des victimes des inondations. Près de 100 millions d'euros ont été collectés, selon des chiffres publiés jeudi.

Empoignade

Sur fond de campagne électorale en vue des élections législatives du 22 septembre, les partis politiques continuaient de s'empoigner sur la meilleure façon de financer les réparations des dégâts, estimés à 15 milliards d'euros pour le seul État régional de Saxe.

L'opposition démocrate-chrétienne (CDU/CSU), en tête des sondages, a menacé d'annuler, en cas de victoire aux élections, le projet de report d'un an des baisses d'impôt, annoncé lundi

dernier par le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder.

Ce projet, qui table sur l'immense élan de solidarité de la population, avait été chaleureusement accueilli par de nombreux experts économiques. Il permettrait en effet de faire face partiellement à l'énormité des dégâts, sans pour autant risquer de creuser des déficits publics qui frôlent la limite de 3 % du produit intérieur brut fixée pour les pays de la zone euro.

Jugeant le projet «socialement injuste», l'opposition démocrate-chrétienne avait réclamé que les grandes entreprises versent aussi leur dû. Selon elle, en effet, le projet affecte principalement les ménages et les petites et moyennes entreprises.

Une exigence que M. Schröder a acceptée hier, coupant ainsi l'herbe sous le pied à ses adversaires conservateurs. Il a annoncé une hausse de l'impôt sur les sociétés qui le fait passer pour un an à 26,5 %, contre 25 % actuellement.

De leur côté, les démocrates-chrétiens ont présenté hier leur propre projet de financement. Plutôt que de repousser les baisses d'impôt, ils proposent d'utiliser à titre temporaire l'essentiel des bénéfices annuels dégagés par la banque centrale nationale, la Bundesbank. L'an dernier, ces profits avaient atteint environ 11 milliards d'euros. Ils servent actuellement à réduire la dette publique.

Faute d'accord avec le gouvernement, l'opposition a l'intention dans l'immédiat de ne pas bloquer au parlement, comme elle en aurait pourtant les moyens, le projet de M. Schröder. Mais en cas de victoire aux élections, elle compte l'annuler et mettre en place son propre programme.

Avis public

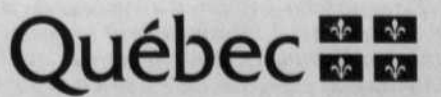
Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux, son écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation	1 Restaurant pour vendre sur terrasse à 1 Bar sur terrasse	Permis additionnel 1 Bar	1019, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H2L 2G4
9114-8726 Québec inc. LA MENARA 256, rue St-Paul Est Montréal (Québec) H2Y 1G9 Dossier: 265-157	2 Restaurants pour vendre dont 1 avec spectacles sans nudité	256, rue St-Paul Est Montréal (Québec) H2Y 1G9			
Antonio Jose Duarte CAFÉ BAR ALL-KAT 598, 23e Avenue Montréal (Québec) H8S 3V2 Dossier: 277-145	1 Bar avec danse et spectacles sans nudité (suite à une cession)	598, 23e Avenue Montréal (Québec) H8S 3V2			
9118-9712 Québec inc. CAFÉ BELLAGIO 6350, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H1S 1M8 Dossier: 374-009	1 Bar (suite à cession)	6350, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H1S 1M8			
9109-9390 Québec inc. RESTAURANT DAUVIN 5623A, Côte des Neiges Montréal (Québec) H3J 1Y8 Dossier: 521-807	1 Restaurant pour servir	5623A, Côte des Neiges Montréal (Québec) H3J 1Y8			
Daria Soan RESTAURANT EPICES DE SETZCHOUAN 3419, rue Papineau Montréal (Québec) H2K 4J7 Dossier: 689-323	Changement de catégorie de 1 Restaurant pour vendre à 1 Bar et addition de 3 Restaurants pour vendre sur terrasse (suite à une cession)	3419, rue Papineau Montréal (Québec) H2K 4J7			
9042-1876 Québec inc. LA BRICHOE LYONNAISE 1593, rue St-Denis Montréal (Québec) H2X 3K3 Dossier: 689-893	Changement de capacité d'un Restaurant pour vendre et addition de 3 Restaurants pour vendre sur terrasse (suite à une cession)	1593, rue St-Denis Montréal (Québec) H2X 3K3			
9036-6857 Québec inc. CAFÉ MOKKA 6004, boul. des Grandes Prairies Montréal (Québec) H1P 1A2 Dossier: 901-108	Changement de catégorie de 1 Restaurant pour vendre à 1 Bar et addition d'autorisation de spectacles sans nudité	6004, boul. des Grandes Prairies Montréal (Québec) H1P 1A2			
9118-9514 Québec inc. LA COUSCOUSSIÈRE 1460, rue Amherst Montréal (Québec) H2L 3L3 Dossier: 1344-779	1 Restaurant pour servir avec spectacles sans nudité	1460, rue Amherst Montréal (Québec) H2L 3L3			
Accommodations R. Duchesne inc. DESTINATION CAFE 2150, rue Rachel Est Montréal (Québec) H2H 1R2 Dossier: 1384-312	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	2150, rue Rachel Est Montréal (Québec) H2H 1R2			
9118-9068 Québec inc. RESTAURANT PARIS PHO 1717, rue Poirier Montréal (Québec) H4G 1J4 Dossier: 1535-715	1 Restaurant pour vendre	1717, rue Poirier Montréal (Québec) H4G 1J4			
Baya Ait-Chouchou et Jamila Sghaier (Capanna s.r.l.) CAFANNA 5248, Queen Mary Montréal (Québec) H3W 1X5 Dossier: 1651-306	1 Restaurant pour vendre	5248, Queen Mary Montréal (Québec) H3W 1X5			
Chef Stef inc. CHEF STEF 374, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H2Y 1T9 Dossier: 1933-746	1 Restaurant pour vendre	374, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H2Y 1T9			
Bo Ai RESTAURANT RONDA SUSHI 7066, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1E3 Dossier: 1934-124	1 Restaurant pour vendre	7066, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1E3			



On prépare l'avenir

Parc jurassique nippon

Les Japonais tentent de redonner vie au mammoth

MARI YAMAGUCHI
ASSOCIATED PRESS

Tokyo — Des scientifiques japonais caressent le rêve un peu fou de créer en Sibérie une sorte de Jurassic Park, dont les vedettes ne seraient pas des dinosaures mais des mammoths, ou plutôt une variété génétiquement hybride, entre le pachyderme disparu et l'éléphant actuel. Une entreprise difficilement réalisable, mais semble-t-il pas impossible.

Les chercheurs du Projet de création de mammoths (PCM) doivent encore franchir un important obstacle technique. Depuis plusieurs années, ils mènent des fouilles en Sibérie dans l'espoir de trouver de l'ADN sur des restes de mammoth, qui pourrait être utilisé pour féconder un éléphant.

Cellule recherchée

«Si nous pouvions trouver une cellule somatique [du corps] ou de préférence une cellule de sperme qui est intacte, nous pourrions recréer un mammoth», assure Shoji Okutsu, un expert vétérinaire de l'université de Kagoshima. «Si tout se passe bien et que nous obtenons des bébés mammoths, nous voulons qu'ils vivent dans un environnement aussi proche que possible de celui de leurs ancêtres.»

Avec l'ADN, les chercheurs féconderaient un éléphant et pourraient ainsi produire un hybride mi-éléphant mi-mammoth. Après plusieurs générations, une créature génétiquement proche de celle de la préhistoire pourrait être obtenue, selon eux. La réussite de l'opération semble très hypothétique. Jus-

qu'ici, aucune cellule de mammoth contenant un ADN de qualité qui permettrait un clonage n'a été découverte, et il n'est pas sûr qu'elle le sera un jour. Malgré tout, les chercheurs ont obtenu en 1996 l'autorisation des responsables de la région russe de Sakha d'utiliser une réserve de 135 kilomètres carrés située près de Duvannyi Yar, en Sibérie, pour y installer leur éventuel parc.

Animaux familiers

Le sanctuaire n'est actuellement accessible que par hélicoptère et n'est pas ouvert au public. Mais, selon le président de la Société pour la création du mammoth, Kazutoshi Kobayashi, il a l'avantage d'être peuplé d'animaux dont on pense qu'ils ont cohabité avec les mammoths il y a des milliers d'années: le tigre, le cerf géant, l'élan et d'autres espèces de Sibérie. M. Kobayashi est le président de Field, une société de brevetage de technologies qui finance le PCM.

Les chercheurs nippons de l'université de Kagoshima et de l'université Kinki ont jusqu'ici mené des fouilles le long de la rivière Kolimaya dans l'ouest de la Sibérie. Ils ont trouvé des fossiles de mammoth sous le permafrost. Mais l'ADN avait subi les outrages du temps et des changements climatiques et s'est révélé inutilisable.

Les recherches doivent se poursuivre l'an prochain. Tetsuya Taga, le directeur de l'Institut d'embryologie moléculaire et de génétique à l'université de Kumamoto, qui n'est pas associé au projet, souligne que, en théorie, du sperme congelé pourrait être suffisamment bien préservé, mais qu'en trouver devrait être difficile.

Résultats

Tirage du 2002-08-21

04 07 13 25 37 45

Complémentaire: (33)

GAGNANTS	LOTS	500 000,00 \$
6/6	4	500 000,00 \$
5/6+	24	17 408,10 \$
5/6	362	923,30 \$
4/6	15 956	40,10 \$
3/6	236 714	10,00 \$

Ventes totales: 11 450 209 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

Tirage du 2002-08-21

12 27 30 38 39 48

Complémentaire: (32)

GAGNANTS	LOTS	1 000 000,00 \$
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	10	500,00 \$
4/6	818	50,00 \$
3/6	14 643	5,00 \$

Ventes totales: 517 567,50 \$

Tirage du 2002-08-21

NUMÉROS	LOTS	100 000 \$
803812	1	100 000 \$
03812	1	1 000 \$
3812	250	250 \$
812	50	50 \$
12	10	10 \$
2	2	2 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

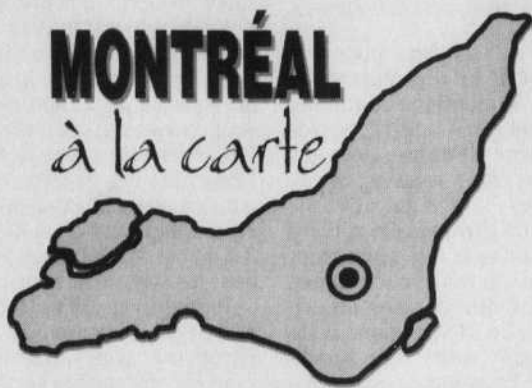
MISE SUR TOI
1 866 505-JEUX

• MONTRÉAL •

Le Notre-Dame-de-Grâce de Pascal Assathiany

Un village urbain touché par la grâce

Jadis villes ou quartiers, ce sont aujourd'hui les arrondissements d'une cité plus vaste mais qui a toujours pour nom Montréal. Ces entités conservent bien sûr leur histoire et leurs charmes propres. Des journalistes du *Devoir* sont allés revisiter cette île devenue ville unique, au hasard de promenades en compagnie de personnalités qui l'habitent. Aujourd'hui, Pascal Assathiany nous parle de l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce-Côte-des-Neiges.



KARINE FORTIN
LE DEVOIR

Mardi 9h15. En dépit de la proximité de la rue Sherbrooke et de l'autoroute Décarie, la boulangerie Le Passe-partout est étonnamment calme. Deux ou trois clients — des habitués souriants — se succèdent au comptoir pour acheter leur pain quotidien ou leurs viennoiseries matinales, parmi les «*meilleures de Montréal*», insiste Pascal Assathiany, p.-d.g. des Éditions du Boréal et grand patron de Dimedia, qui distribue au Québec les livres parus au Seuil.

À la veille de la rentrée automnale, l'éditeur montréalais a accepté de me consacrer quelques heures. Nous avons prévu visiter ensemble les lieux de mon enfance et de celle de ses trois gamins, aujourd'hui adultes. «*On ne connaît bien un quartier que par ses enfants*», me confie-t-il. «*C'est surtout pour eux qu'on va au parc et à la bibliothèque, qu'on s'implique dans la vie communautaire.*» C'est souvent grâce à eux qu'on connaît les voisins aussi.

La famille Assathiany s'est installée dans NDG il y a 26 ans, en 1976. «*Je venais d'avoir un deuxième bébé et nous cherchions une maison plus grande. Nous avons découvert le quartier par hasard.*» À l'époque, il aurait bien voulu s'établir un peu plus au nord, un peu plus à l'est. De l'autre côté du mont Royal, en fait. Mais c'était hors de prix. «*Dans ce temps-là, on disait que NDG, c'était pour ceux qui voulaient vivre à Outremont mais qui n'en avaient pas les moyens*», dit-il en rigolant.

Avec sa belle-sœur, il déniche une maison rue Marcell, à deux pas du parc et de la belle église Notre-Dame-de-Grâce, construite vers 1850 dans le style «*jesuite*». Huit ans plus tard, les Assathiany déménagent une dizaine de rues plus loin dans une belle demeure de brique rouge rue Vendôme, un peu à l'est de Décarie, dans la cour du couvent Villa Maria.

Depuis que ses osillons ont déserté le nid, l'éditeur a transformé leurs chambres en bureau ou en bibliothèque. C'est là, ou alors dans son jardin fleuri, qu'il mûrit ses projets. «*On est plus tranquilles ici qu'en campagne. Il y a moins de bruit*», affirme-t-il. Mais pour le faire mentir, le voisin a choisi le moment de notre visite

pour faire des travaux de rénovation. On entend quand même les grillons...

En voyant les maisons «*Décarie*», situées sur le chemin de la Côte-Saint-Antoine, on comprend cependant que Pascal Assathiany a raison d'évoquer la nature et le monde rural en parlant de son quartier. Construites par les descendants du colon Jean Décarie, ces magnifiques demeures ont abrité des générations de cultivateurs et de producteurs de melons. Les fruits de leurs terres étaient tellement gros et savoureux qu'on en aurait même envoyé des caisses au roi Edouard VII, au palais de Buckingham!

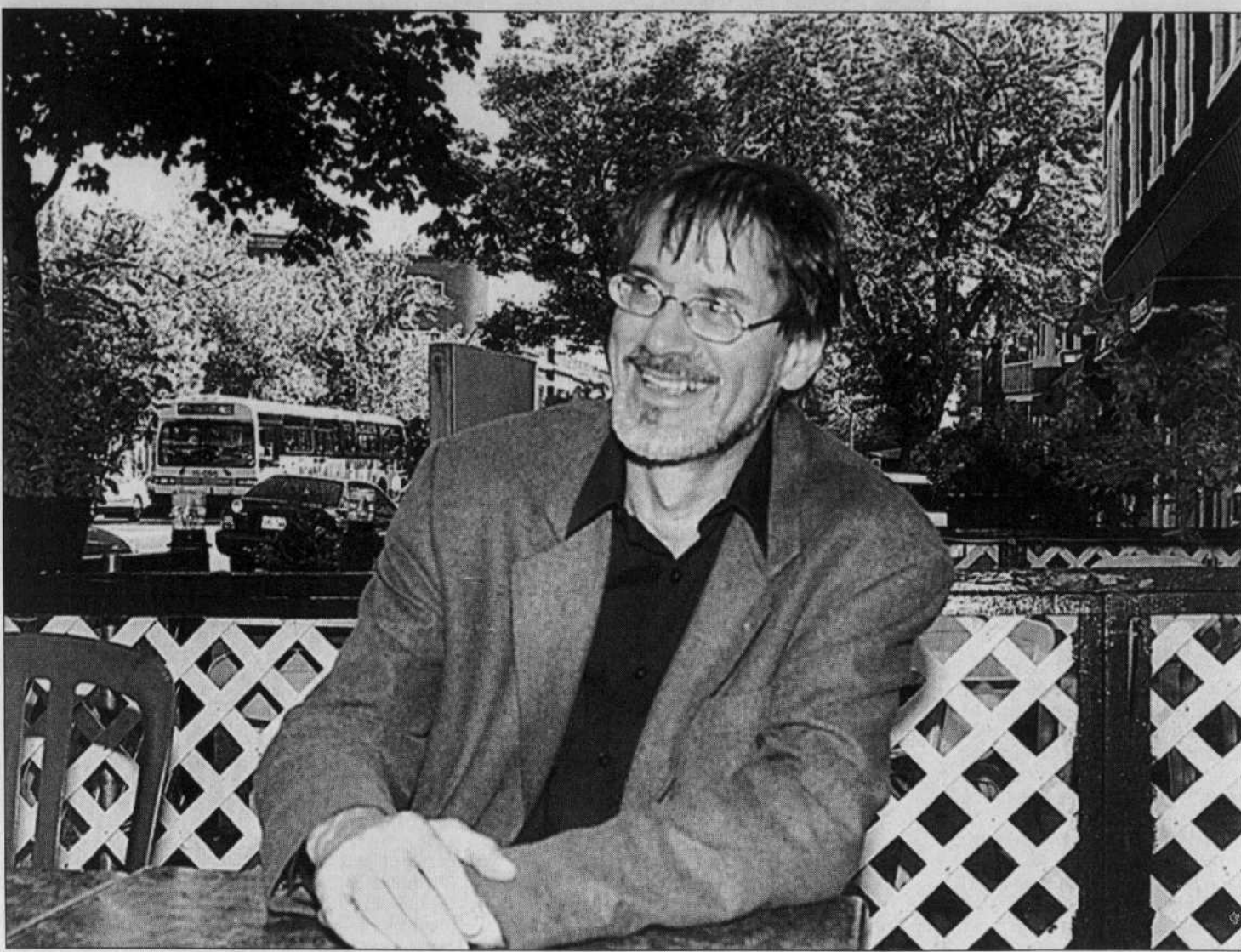
Dans son coin, les arbres centenaires sont encore innombrables. Mais «*pendant la crise du verglas, c'a été l'hécatombe*», rappelle mon guide. Plus récemment, des promoteurs immobiliers peu soucieux de l'environnement — et de la qualité de vie des citoyens du coin — ont abattu sans permission 22 gigantesques feuillus sur les terres du monastère des Dominicains. L'affaire avait provoqué un tollé sans précédent dans le quartier. «*C'est bien la preuve que les gens qui vivent ici ne sont pas de passage. Ils s'enracinent.*»

Les irréductibles villageois de NDG pourraient néanmoins être rejoints sous peu par des centaines, voire des milliers de transfuges séduits par la verdure et les boutiques sympathiques. Depuis cinq ans, les condos «*de prestige*» et les maisons de ville neuves poussent comme des champignons. «*Au moins, on n'a pas besoin de craindre que ça se gentrifie: c'est déjà fait depuis longtemps*»...

Un quartier aux multiples visages

Tournant le dos à la verdoyante rue Vendôme et à Westmount, nous empruntons en voiture le tronçon ouest de la rue Sherbrooke, en direction du campus Loyola de l'université Concordia. Contrairement à ce que l'on voit généralement dans les grandes villes, la richesse de NDG est concentrée dans l'est, et non dans l'ouest. Les cafés cèdent progressivement leur place aux clubs vidéo géants, aux dépanneurs, aux *fast-food* pour étudiants fauchés.

Cependant, depuis une quinzaine d'années, quelques troquets de bonne réputation ont fait leur apparition sur la grande artère com-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Pascal Assathiany, p.-d.g. des Éditions du Boréal: «*On ne connaît bien un quartier que par ses enfants.*»

merçante. En plus de l'excellent restaurant italien et du chinois Tchong Kiang — dont l'incontournable homard est célèbre au moins jusque sur le Plateau —, il y a maintenant un restaurant afghan, au moins deux restos indiens et plusieurs petits établissements tenus par des personnes originaires des Caraïbes.

Face au parc, le Cinéma V attend tristement un projet viable et des investissements suffisants. «*C'est la seule chose qui manque: un lieu de rassemblement culturel comme un cinéma, un théâtre.*» Ou même une librairie. Il y a bien un bouquiniste, établi dans la rue Monkland depuis le déluge, mais rien de comparable à la librairie indépendante Olivieri ou à sa concurrente et voisine Renaud-Bray de la Côte-des-Neiges.

Le quartier a changé depuis un quart de siècle. «*Ça s'est francisé un peu*», reconnaît Pascal Assathiany. Un de ses voisins est un anglophone qui parle français, un autre est francophone, mais parfaitement bilingue. Ce sont des exemples de Montréalais ndgiens.

Mais beaucoup de non-initiés considèrent encore Notre-Dame-de-Grâce comme un bastion d'Alliance Québec, du Parti Égalité et du Parti libéral, ou alors comme une antichambre du West Island. À l'évidence, la réalité est beaucoup plus complexe. «*NDG, c'est plusieurs choses à la fois*», affirme Pascal Assathiany.

En plus du quartier historique, où il habite, il connaît «*le NDG multiculturel et hétérogène de la rue Sherbrooke*», celui des professionnels et des intellectuels, dans les environs de la rue Monkland, ainsi qu'un coin de blocs et de bungalows des années 1950, plus au nord, près de la rue Sommerled.

Malgré tout, son univers, son voisinage, demeure celui des artistes, des écrivains et des intellectuels. Ils sont d'ailleurs nombreux à vivre dans le quartier et à fréquenter assidûment ses boutiques, ses cafés, ses espaces

verts privés ou publics. L'ancien président de l'Association nationale des éditeurs de livres en nomme quelques-uns: Michel Rivard, Sol, le poète Jean-Guy Pilon.

Parmi les anciens occupants figurent aussi Clémence DesRo-

chers, Neil Bissoondath et l'inoubliable Hubert Aquin, qui s'est enlevé la vie sur le terrain des sœurs de Villa Maria, le 15 mars 1977. «*Ce sont notamment ces gens-là qui donnent sa texture au quartier.*»

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en quelques lignes

■ **Limites.** Situé au nord-ouest du centre-ville, l'arrondissement est bordé à l'est par le mont Royal et au sud par la falaise Saint-Jacques. Au nord et à l'ouest, son territoire est limité par deux voies ferrées et les cours de triage qui leur sont attenantes. Sa superficie totale est de 18,25 km².

L'arrondissement est bordé par les autoroutes 20, 40 et 520. L'autoroute Décarie (15) le coupe en plein cœur. Les quartiers CDN et NDG sont entourés d'anciennes municipalités autonomes, intégrées à la ville de Montréal depuis janvier: Westmount, Outremont, Mont-Royal et Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal Ouest. Ils partagent aussi des frontières avec Ville-Marie et l'arrondissement Sud-Ouest.

■ **Population.** Avec près de 160 000 habitants, l'arrondissement est le plus peuplé de Montréal. La densité moyenne de la population du territoire est de 8632 habitants/km², soit plus de deux fois la moyenne de l'ensemble de la ville qui est de 3678 habitants/km². Dans le secteur de Darlington, dans Côte-des-Neiges, le nombre d'habitants par kilomètre carré dépasse 15 000, ce qui en fait certainement l'un des territoires les plus exploités du pays...

CDN et NDG sont de véritables mosaïques ethnoculturelles. Les trois quarts des habitants du coin déclarent en effet être d'une origine ethnique autre que canadienne, française ou anglaise. Les immigrants récents constituent 44 % de la population.

Sur le territoire de l'arrondissement, l'anglais est la langue d'une majorité de personnes (42 %). Le français n'est utilisé à la maison que dans 30 % des cas. Près de 7000 habitants ne parlent ni l'une ni l'autre des langues officielles du Canada.

■ **Scolarisation et revenu.** Le niveau de scolarité moyen des habitants de l'arrondissement est plus élevé que la moyenne montréalaise. Ainsi, 45 % des habitants de CDN-NDG ont entrepris des études universitaires, contre 30 % pour l'ensemble de l'île. Le taux de fréquentation scolaire des jeunes de 15-24 ans est aussi plus élevé dans ces quartiers qu'ailleurs.

Avec un revenu médian de près de 23 000 \$ par individu, l'arrondissement est dans la moyenne montréalaise. Ce chiffre camoufle cependant l'énorme disparité existant entre riches et pauvres dans ce coin de la ville. En effet, 43 % des ménages de l'arrondissement vivent sous le seuil de faible revenu, comparativement à 35 % pour le reste de l'île. Dans certaines zones dites «*sensibles*», le revenu moyen n'atteint pas 15 000 \$ par année.

■ **Économie.** L'activité économique de l'arrondissement est fondée sur la prestation de services de santé et d'éducation. Elle est surtout concentrée dans le quartier Côte-des-Neiges, qui abrite cinq hôpitaux, un cégep ainsi que l'Université de Montréal.

Par ailleurs, l'Oratoire Saint-Joseph, qui accueille plus de deux millions de visiteurs par année, constitue un pôle d'attraction et de développement touristique non négligeable.

■ **Habitation.** Plus de 40 % des logements de CDN-NDG ont été construits entre 1946 et 1960. Depuis le début des années 1990, la hausse de la population n'est pas compensée par une hausse suffisante du nombre d'appartements disponibles.

Moins du quart des habitants de CDN-NDG sont propriétaires de leur maison, comparativement à 34 % pour l'île.

Piqueries et prostitution dans le Centre-Sud

La Ville sévirait contre les propriétaires négligents

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

La tolérance de certains propriétaires du Centre-Sud à l'égard des piqueries dans leurs logements pourrait leur valoir des amendes sévères. C'est du moins ce que préconise le président de l'arrondissement Ville-Marie, Martin Lemay, qui vient de mandater des fonctionnaires afin d'examiner cette option. Loin d'être enchantés par cette perspective, les propriétaires croient que les élus font fausse route en s'en prenant à eux.

Les problèmes de drogue et de prostitution qui affligent le quartier Centre-Sud depuis des années semblent inspirer aux élus de nouvelles méthodes pour régler le problème. Le président de l'arrondissement Ville-Marie et membre de Vision Montréal, Martin Lemay, a donc songé à réprimander les propriétaires trop permissifs à l'égard des activités illégales qui se déroulent dans leurs logements. En s'attaquant au phénomène des piqueries, il veut porter atteinte aux «*fondements de la prostitution*».

«*Dans certains secteurs, il arrive que les policiers ont à intervenir à répétition dans les mêmes bâtiments problématiques. Je ne dis pas que tous les propriétaires sont négligents, mais il y en a qui, je ne sais trop pour quelle raison, négligent leur immeuble et on se retrouve avec les problèmes qu'on connaît. Ces gens-là ont une responsabilité envers leurs voisins, leur quartier et leur ville. C'est ce qu'on veut faire va-*

loir dans notre réglementation», explique Martin Lemay. L'initiative serait locale, puisque ce sont les élus de l'arrondissement qui détiennent le pouvoir de légiférer en matière de salubrité. C'est ce filon que compte exploiter le président de l'arrondissement pour sévir contre les propriétaires négligents. Les amendes seraient salées mais aucun montant précis n'a encore été déterminé.

Propriétaires en désaccord

L'idée de viser les propriétaires fait bondir Pierre Ayotte, vice-président de l'Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal. «*Ça fait vingt ans que je gère des immeubles et je n'ai jamais entendu parler d'un propriétaire qui pouvait être heureux d'avoir une piquerie dans son immeuble. S'il y en a dans certains quartiers de la ville qui ferment les yeux ou qui tolèrent leur présence, c'est quelque chose de nouveau à ma connaissance*», dit-il.

Comme l'existence d'une piquerie risque de faire déguerpir tous les autres locataires de l'immeuble, il est difficile d'imaginer qu'un propriétaire puisse y trouver des avantages, ajoute-t-il. Selon lui, les élus se trompent de cible et ont choisi la voie facile: «*On a toutes les lois qu'il faut au Québec pour s'occuper des cas de piqueries, de prostitution et de commerce illégal, mais parce qu'on est incapable de régler un problème dans un quartier spécifique, on va taper sur le propriétaire. Comme il est enregistré à la Ville, il est facile à collecter.*»

De son côté, Jean-Guy Gagnon, inspecteur-chef à la direction des enquêtes du Service de police de la Ville de Montréal et responsable du dossier de la prostitution, est sceptique. Il établit un parallèle entre ce projet de règlement et les dispositions de l'article 210.2-C du Code criminel. Celui-ci stipule qu'un propriétaire permettant sciemment qu'un de ses logements soit employé aux fins d'une maison de débauche est coupable d'une infraction. «*Cet article est applicable sauf qu'il faut démontrer que le propriétaire a connaissance des activités criminelles qui se déroulent dans le logement. C'est un élément très difficile à prouver. C'est la raison pour laquelle on ne l'utilise pas vraiment fréquemment*», explique-t-il. Il croit que même s'il s'agit d'un règlement municipal, les autorités se buteront à la même difficulté.

Martin Lemay rétorque qu'au même titre qu'une contravention de stationnement, les contraventions à l'endroit des propriétaires pourront être contestées en cour municipale. «*Je présume de la bonne foi de tout le monde, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a des cas problématiques depuis des années et ça ne se règle pas au fil des descentes de police*», indique-t-il.

Le conseiller municipal s'attend à ce que le règlement puisse être adopté en octobre ou en novembre. «*C'est sûr que je vais le faire en accord avec la Ville centrale et les services de police et de pompiers ainsi qu'avec les autres arrondissements*», ajoute M. Lemay. Au cabinet du maire Tremblay, toutefois, on n'avait pas eu vent de l'initiative du président d'arrondissement.

Clôture le long de la voie ferrée

Longueuil veut une injonction contre le CN

Les citoyens ont protesté contre le projet de la société

LE DEVOIR

La Ville de Longueuil a déposé une requête en injonction interlocutoire contre le Canadien National (CN) pour empêcher l'installation d'une clôture de plus de 4 km dans l'arrondissement de Boucherville.

Rappelons que la société a entrepris des travaux la semaine dernière afin d'ériger, par mesure de sécurité, une barrière de 1,8 mètre de hauteur le long de la voie ferrée. Les citoyens vivant aux abords du chemin de fer ont protesté contre la décision du CN, qui les empêcherait désormais de traverser la voie librement.

Discussions

Le maire de Longueuil, Jacques Olivier, a fait savoir hier qu'il avait entrepris des discussions avec le président du CN, Paul Tellier, afin de trouver une solution «*juste et sécuritaire pour les deux parties*». Des négociations auront donc lieu entre les intervenants du CN et les hauts fonctionnaires de la Ville de Longueuil dans l'espoir de régler le litige.

LE DEVOIR

LE MONDE

COLOMBIE

Vaste opération pour tenter de retrouver les touristes enlevés

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bogotá — Des centaines d'hommes de l'armée colombienne participaient hier à une importante opération de recherche dans le nord-ouest de la Colombie afin de retrouver 36 civils enlevés par la guérilla au début de la semaine, ont annoncé des sources militaires.

Selon le commandant de la marine de guerre, l'amiral Mauricio Soto, des troupes des trois armes prennent part aux recherches dans une vaste zone de jungle et côtière du département de Choco, rive de l'océan Pacifique, où 26 touristes ont été enlevés mardi, et dans le département d'Antioquia, voisin du Choco, où dix autres touristes ont été séquestrés lundi.

Le secrétaire de l'Intérieur du département de Choco, Narvy Yurgaqui, avait déclaré mercredi que de présumés guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN, guérilleros, 4000 hommes) étaient à l'origine de l'enlèvement, dans le parc national d'Utria, du groupe de 26 touristes, apparemment tous de nationalité colombienne selon les autorités.

Les dix autres vacanciers colombiens enlevés lundi, la plupart des adolescents, sont aux mains de présumés guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), le principal mouvement de guérilla colombien, avec 17 000 hommes.

Par ailleurs, les FARC ont rejeté une participation des Nations unies à un éventuel dialogue de paix entre la guérilla et le gouvernement, dans une lettre envoyée hier au président Alvaro Uribe.

Alvaro Uribe qui a succédé le 7 août à Andres Pastrana à la présidence, avait proposé à la guérilla, lors de son investiture, des pourparlers sous l'égide de l'ONU, pour mettre fin à 38 ans d'une guerre civile qui a fait 200 000 morts.

EN BREF

Création d'un immense parc en Amazonie

Brasilia (AFP) — Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso a créé hier le plus grand parc national de forêt tropicale au monde, de 38 867 km², dans l'Etat amazonien d'Amapa frontalier avec la Guyane française. Plus grand que la Belgique, le Parc national de la Sierra du Tumucumaque, créé sur des terres publiques, dépasse le Parc national Salonga, en République démocratique du Congo (36 000 km²) et le parc Kayla en Bolivie (34 000 km²) jusque-là le plus grand d'Amérique du Sud. Le nouveau parc, le 49^e parc brésilien, protégera 1 % de la forêt amazonienne, dont le président Cardoso s'était engagé, il y a quatre ans, à préserver 10 %. La zone protégée a une grande importance écologique et l'ONG Wild World Fund-Brasil (WWF) destina un million de dollars à la délimitation du parc et à l'implantation de l'infrastructure de base.

Un aborigène à la tête du troisième parti australien

Canberra (Reuters) — Pour la première fois dans l'histoire de l'Australie, où les aborigènes ne sont considérés comme des citoyens à part entière et n'ont le droit de vote que depuis 35 ans, l'un d'eux s'apprête à prendre la tête d'un grand parti politique. Aden Ridgeway, 39 ans, seul aborigène élu au Parlement, va assurer la présidence intérimaire de la troisième force politique du pays, les Démocrates australiens, l'ancienne dirigeante Natasha Scott Despoja ayant démissionné mercredi dernier après une chute du parti dans les sondages. Elu au Sénat il y a trois ans après avoir dirigé pendant cinq ans le Conseil de la terre aborigène dans l'Etat de Nouvelle-Galles-du-Sud, Ridgeway fut le deuxième aborigène à entrer au Parlement australien.

Quand les policiers utilisent des hommes de paille...

Rio de Janeiro (AFP) — Alertée par un coup de téléphone anonyme, une juge de Taubaté (à 140 km de São Paulo) s'est rendue au centre de détention provisoire de la ville où elle a constaté que la surveillance était assurée par un... épouvantail. Selon l'agence Estado de São Paulo, hier, la juge Sueli Armani Zeraick a trouvé mercredi soir un mannequin en paille revêtu de l'uniforme complet d'un policier et aucun agent de garde dans la guérite de surveillance de la prison qui abrite 700 détenus. Le commandant du bataillon de la Police militarisée (PM), chargée de la sécurité extérieure du pénitencier, le colonel Lamarque Monteiro, a déclaré que les policiers qui étaient de garde mercredi soir sont actuellement interrogés.

Série noire au Népal

Katmandou (AFP) — Glissement de terrain, écrasement d'un avion, accident d'autocar: en 24 heures, le petit royaume du Népal a vécu une véritable série noire, liée semble-t-il au mauvais temps et dont le bilan dépasserait les 150 morts. Un glissement de terrain, consécutif à des pluies diluviennes, a ravagé mercredi le village reculé de Bamtî, à environ 80 km au sud-est de Katmandou. Le ministère népalais de l'Intérieur a donné initialement un bilan d'au moins 60 morts, mais le radio d'Etat a indiqué hier que 100 personnes pourraient se trouver sous les débris de quelque 50 habitations détruites. Enfin, on a appris que 18 personnes, dont treize Allemands, un Britannique et un Américain, ont été tuées hier dans l'accident d'un petit avion qui se rendait à Pokhara, site touristique à 225 km à l'ouest de Katmandou, au pied de l'Himalaya. Outre les 15 touristes, trois membres d'équipage népalais ont également trouvé la mort dans l'accident, dû apparemment au mauvais temps.

La Grande-Bretagne n'est pas intéressée à renverser Saddam Hussein

Le ministre des Affaires étrangères souhaite plutôt le retour des inspecteurs de l'ONU

KATE KELLAND
REUTERS

Londres — La Grande-Bretagne, plus fidèle alliée de la diplomatie américaine, s'est sensiblement démarquée de Washington hier sur la question de l'Irak, affirmant ne vouloir pour sa part que le retour des inspecteurs de l'ONU dans ce pays.

Alors que le président des Etats-Unis, George W. Bush, avait encore répété la veille que sa priorité était «un changement de régime» en Irak, le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, a estimé hier que la principale menace résidait dans la capacité supposée du président irakien Saddam Hussein de se procurer des armes de destruction massive.

«Ce qui inquiète tout le monde, [...] c'est notamment la menace que fait peser Saddam Hussein à la fois par son potentiel et par ses actions passées contre la sécurité de la région et la sécurité du monde», a déclaré Jack Straw sur les ondes de la BBC.

«Le meilleur moyen pour tenter de l'isoler et de réduire cette menace est le retour de missions d'inspection sur les armes, a-t-il ajouté. Le problème principal, ce sont les inspecteurs en désarmement.»

George W. Bush, en revanche, souhaite renverser Saddam Hussein car il craint que le président irakien n'utilise des armes de destruction massive contre les Etats-Unis et leurs alliés, ou n'en fournisse à des groupes terroristes.

Réticences européennes

Interrogé sur l'existence éventuelle d'une coalition internationale soutenant une éventuelle offensive militaire américaine contre l'Irak, Jack Straw n'a pas répondu directement.

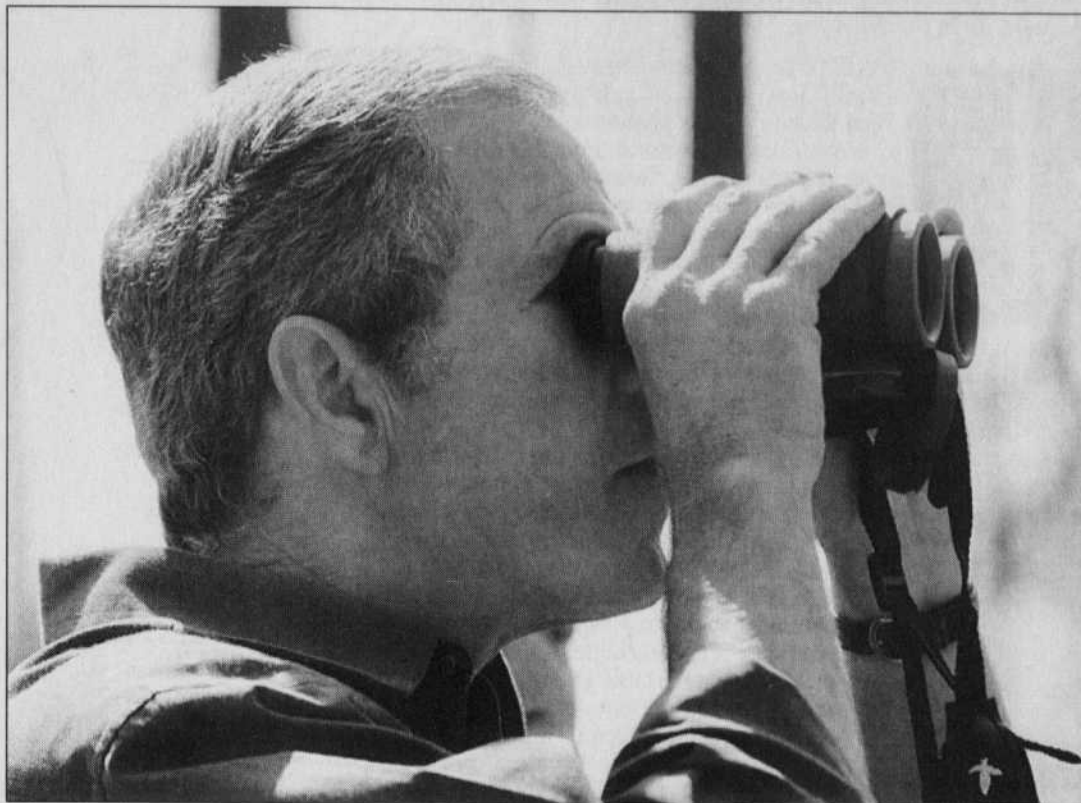
«Ce qui existe, c'est un consensus international général contre ce que Saddam Hussein a fait et n'a pas réussi à faire en Irak», a-t-il dit.

«Nous devons admettre que l'offensive militaire demeure une option [...] en raison de la menace posée par Saddam Hussein. Mais s'il existe une autre manière de traiter cette menace, alors clairement la perspective d'une intervention militaire recule», a ajouté le secrétaire au Foreign Office.

Les réticences exprimées par la Grande-Bretagne s'ajoutent à l'opposition plus ou moins ouverte d'autres pays européens et arabes à une offensive militaire américaine contre l'Irak.

Mercredi, le chancelier allemand Gerhard Schroeder a affirmé que son opposition maintes fois exprimée à une guerre contre l'Irak trouvait un écho de plus en plus favorable à travers le monde, y compris aux Etats-Unis.

De fait, l'ancien secrétaire d'Etat républicain Lawrence Eagleburger a confié hier à CNN ses réticences devant une éventuelle opération contre l'Irak.



Le président George W. Bush est toujours à la recherche d'appuis à sa campagne contre l'Irak.

«Lorsqu'on n'a pas d'alliés avec soi, lorsqu'on n'a pas dit clairement ce qu'on fera une fois débarrassés de Saddam, en supposant qu'on puisse le chasser sans trop de dégâts, alors il faut prendre son temps. Je ne pense vraiment pas que ce soit actuellement un bon moment pour agir.»

Dans une interview paraissant dans le *Westphalischer Anzeiger*, le nouveau ministre allemand de la Défense, Peter Struck, va plus loin encore que Schroeder en soulignant que «l'Allemagne n'est pas l'annexe des Etats-Unis» et que tant qu'il sera à son poste «pas un seul soldat allemand ne tombera dans une telle aventure même si cela fait grincer des dents à Washington».

Fin juillet, le président français, Jacques Chirac, avait déclaré qu'une intervention militaire «ne pourrait, le cas échéant, être justifiée que si elle était décidée par le Conseil de sécurité» des Nations unies.

Approches diplomatiques irakiennes

Les pays arabes ont également fait connaître leur opposition à une telle intervention. Le président

égyptien, Hosni Mubarak, et le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk Chara, se sont rencontrés hier et auraient ainsi évoqué l'éventualité d'une intervention militaire américaine contre l'Irak, selon le quotidien égyptien proche du pouvoir *Al-Ahram*.

Pour sa part, le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan, a annoncé hier que Bagdad approcherait les pays arabes, musulmans et européens pour contrer les tentatives américaines d'obtenir un soutien à une intervention militaire.

Les Etats-Unis «envoient des émissaires dans certains pays arabes pour les forcer à s'opposer à l'Irak. Nous aussi, nous prenons des initiatives diplomatiques sur tous les fronts — arabes, musulmans et européens — et elles débiteront dans les prochains jours», a-t-il déclaré au journal arabophone international *Ach Chark al Aoussat*.

Le journal irakien *As Saouira*, organe du parti Baas au pouvoir, a par ailleurs accusé hier les Etats-Unis de vouloir déclencher une offensive militaire contre l'Irak pour faire main basse sur ses richesses pétrolières.

Washington s'inquiète du renforcement du pouvoir militaire au Pakistan

CHRISTOPHE
DE ROQUEFEUIL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les Etats-Unis ont critiqué hier le renforcement du pouvoir du président Pervez Musharraf et des militaires au Pakistan, y voyant un risque pour la démocratisation de cet allié-clé dans la guerre contre le terrorisme.

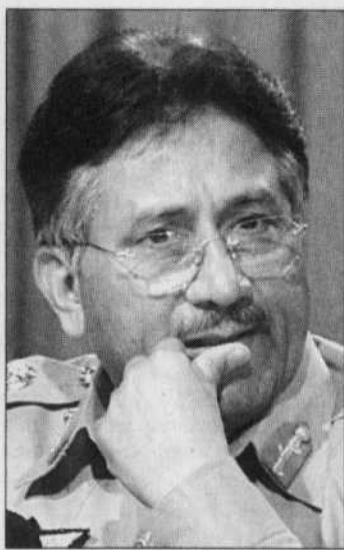
La Maison-Blanche et le département d'Etat ont lancé un avertissement à Islamabad, au lendemain de l'annonce par le général Musharraf d'une réforme constitutionnelle qui provoque la colère des opposants au régime militaire.

«Il est important que le Pakistan suive le chemin de la démocratie» car c'est «le meilleur pour tous les pays», a déclaré le porte-parole du président George W. Bush, Ari Fleischer, lors d'un déplacement dans l'Oregon (nord-ouest).

«Nous nous inquiétons de ce que cette décision récente puisse rendre plus difficile l'établissement d'institutions démocratiques solides au Pakistan», a déclaré pour sa part le porte-parole adjoint du département d'Etat (Affaires étrangères) Philip Reeker.

M. Reeker a indiqué que le secrétaire d'Etat adjoint Richard Armitage, en tournée dans la région, aura des entretiens à ce sujet avec les responsables pakistanais demain, à Islamabad.

Washington, a-t-il souligné, continue d'appeler le Pakistan à tenir en octobre prochain des élections «libres et honnêtes». «En der-



Pervez Musharraf

nier ressort, il revient au peuple pakistanais de déterminer comment aller de l'avant», a ajouté M. Reeker.

«Nous avons fait savoir clairement qu'une partie de la lutte contre le terrorisme inclut la recherche de la démocratie, parce que là où la démocratie règne, les terroristes ont moins de chances de prospérer», a-t-il souligné.

Le porte-parole du département d'Etat s'est toutefois refusé à évoquer les conséquences éventuelles de cette réforme sur les relations entre les Etats-Unis et le Pakistan et sur leur coopération contre les mouvements islamistes radicaux, en Afghanistan et au Pakistan même.

Le président Musharraf, arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat sans effusion de sang en octobre 1999, a annoncé mercredi une modification de la Constitution pour se doter du pouvoir de dissoudre le Parlement à sa convenance.

Cette réforme, qui selon M. Musharraf peut entrer en vigueur sans être avalisée par le Parlement, prévoit également la création d'un Conseil de sécurité nationale au sein duquel quatre chefs militaires et huit responsables civils siègeront pour surveiller le gouvernement.

Les relations entre Washington et Islamabad, crispées après le coup d'Etat de 1999, se sont considérablement réchauffées avec le ferme soutien apporté par M. Musharraf, après les attentats du 11 septembre, aux opérations américaines en Afghanistan.

Devenu un allié capital des Américains dans la campagne antiterroriste, M. Musharraf reste toutefois régulièrement soumis à d'intenses pressions de la part de Washington pour intensifier la lutte contre les puissants mouvements islamistes pakistanais, qui ont été responsables d'attentats anti-occidentaux au Pakistan et qui opèrent notamment dans la partie du Cachemire sous contrôle indien.

Le département d'Etat a indiqué que la question du Cachemire, source de vives tensions indo-pakistantaises, serait également évoquée à Islamabad par M. Armitage, qui doit aussi se rendre à New Delhi.

Selon un ex-collègue terroriste

Abou Nidal aurait préparé l'attentat de Lockerbie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Dubaï — Le terroriste palestinien Abou Nidal, dont la mort à Bagdad a été annoncée lundi, était derrière l'attentat de Lockerbie qui avait fait 270 morts en 1988, a affirmé un ex-responsable de son groupe au quotidien arabe *Al-Hayat* dans son édition à paraître aujourd'hui.

«Abou Nidal a déclaré, lors d'une réunion restreinte du commandement du Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR), que les rapports attribuant à d'autres cet attentat étaient erronés. Nous sommes derrière ce qui s'est passé», a indiqué Atef Abou Bakr au journal. Selon lui, Abou Nidal commentait des rapports impliquant «des services arabes et des parties islamiques» dans l'attentat contre le Boeing de la PanAm qui avait explosé en vol au-dessus de Lockerbie, en Ecosse.

Un Libyen a été condamné à la prison à vie en janvier 2001, pour son implication dans cet attentat, par un tribunal écossais ayant siégé aux Pays-Bas. M. Abou Bakr, présenté comme l'ancien porte-parole du Fatah-CR, a ajouté qu'Abou Nidal avait averti les participants à la réunion de «ne pas révéler ces informations». «Je vais liquider celui parmi vous qui rapportera ces propos», avait dit Abou Nidal, selon lui.

La piste d'Abou Nidal avait été évoquée dans le passé par différents services de renseignement et organes de presse, dans l'attentat de Lockerbie.

Les autorités irakiennes ont affirmé mercredi qu'Abou Nidal s'était suicidé à son domicile de Bagdad d'une balle dans la bouche, au moment où il devait être emmené pour interrogatoire par les services de sécurité. Elles n'ont pas précisé la date de sa mort, annoncée lundi de sources palestiniennes.

Le Fatah-CR est responsable de nombreux attentats sanglants, notamment en Europe entre 1970 et 1988. Abou Nidal, de son vrai nom Sabri Al-Banna, figure historique du terrorisme international, a écumé le Proche-Orient, changeant régulièrement de refuge et de soutiens, au gré des renversements d'alliances entre pays arabes.

Depuis mercredi, *Al-Hayat* publie des déclarations de M. Abou Bakr imputant au Fatah-CR plusieurs opérations, dont l'attentat à la bombe contre un avion de Gulf Air qui avait fait 111 morts en 1983. Il a aussi soutenu que le groupe était responsable de l'attentat contre la discothèque La Belle à Berlin-Ouest en 1986 (trois morts et 260 blessés), pour lequel la justice allemande avait accusé la Libye.

M. Abou Bakr a en outre affirmé qu'Abou Nidal avait tenté d'assassiner le président égyptien Hosni Mubarak en 1989 avec l'aide d'un Etat arabe non identifié.

Nouvelle opération contre al-Qaïda

REUTERS

Base aérienne de Bagram — L'armée américaine a annoncé hier le lancement par les forces de coalition d'une nouvelle opération visant à débarrasser des combattants du réseau al-Qaïda cachés dans le sud-est de l'Afghanistan.

«Comme indiqué hier par les responsables afghans, je peux confirmer que les forces de coalition mènent des opérations militaires dans la région de Zornat, dans le sud-est de l'Afghanistan», a déclaré Roger King, porte-parole de l'armée américaine, depuis la

base aérienne de Bagram, au nord de Kaboul.

Le but de l'opération est de «trouver, capturer ou tuer les derniers combattants ou sympathisants d'al-Qaïda dans la région et de priver l'ennemi de leur fief dans cette région», a indiqué King, ajoutant que trois personnes avaient jusqu'ici été arrêtées et plusieurs petites caches d'armes découvertes.

Des soldats de la coalition, des unités spéciales et des membres de milices afghanes participent aux recherches. Le ministre de la Défense afghan, Mohammad Qasim Fahim, avait annoncé mercredi cette opération.

É D I T O R I A L

Un gouvernement décapité

Les dix-huit prochains mois seront bien longs pour qui s'inquiète des orientations politiques et économiques du gouvernement fédéral. En reportant aussi loin le moment de son départ, le premier ministre Jean Chrétien permet à tout un chacun, dont lui-même au premier chef, de présenter sa liste d'épicerie, mais il place du même coup tout le monde dans l'incertitude quant à la pérennité des programmes qui seront lancés d'ici la fin du règne.

La veille d'annoncer son départ de la direction du Parti libéral du Canada, le premier ministre Jean Chrétien avait prononcé un discours enflammé, presque électoral. Pour M. Chrétien, il reste beaucoup à faire avant son départ.

Parmi les projets sur la table, le premier ministre a mentionné l'augmentation de l'aide aux enfants pauvres et aux autochtones, la ratification du Protocole de Kyoto, l'investissement dans les infrastructures municipales de même que la stimulation de l'innovation et de la productivité des entreprises. Il a aussi promis de donner suite aux recommandations du rapport Romanow, attendu pour novembre et portant sur la réforme des soins de santé au pays.

Au cours de ces dix-huit mois, Ottawa pourrait donc avoir à présenter un, voire deux budgets, dans lesquels seront contenues les mesures de financement appropriées, dont on devine qu'elles pourraient totaliser plusieurs milliards de dollars répartis sur les prochaines années. On le sait, M. Chrétien veut laisser sa marque comme ayant été un premier ministre généreux et progressiste, même au prix d'y accrocher une note salée.

Élu avec une confortable majorité, le premier ministre a le droit d'agir ainsi sur le plan formel. En revanche, maintenant qu'il a annoncé qu'il quitterait son poste, il paraît évident qu'il a du même coup perdu la crédibilité et l'autorité nécessaires pour lancer de nouveaux programmes et engager de nouvelles dépenses. S'il ne comprend pas cela, il est le seul à ne pas le comprendre!

Un premier ministre qui remet sa démission, même postdatée, ne conserve de ses fonctions que le titre... et les souvenirs du temps où il était seul maître à bord. Plus personne autour de lui, encore moins parmi ses adversaires, ne prend au sérieux ses déclarations et les projets de son gouvernement. Tous les yeux sont désormais tournés vers celui ou celle qui lui succédera. Ce sont les orientations de ce dernier qui comptent, ses choix financiers et sociaux, sa vision de l'avenir et des moyens à mettre en œuvre pour la concrétiser.

Ainsi, si M. Chrétien se lance dans des programmes de dépenses et ordonne à son ministre des Finances, en l'occurrence son dauphin John Manley, de prévoir au budget les sommes nécessaires réparties sur plusieurs années, tous les observateurs se tourneront vers Paul Martin pour savoir s'il appuie les orientations et les choix du gouvernement. Selon qu'un oui ou un non lui sera favorable, le simple député Martin jugera de la meilleure réponse à faire, sans avoir à répondre des erreurs du gouvernement. La visibilité du poste de ministre, que certains imaginent comme étant un avantage pour les candidats restés jusqu'ici fidèles au premier ministre, pourrait bien se retourner contre eux si M. Martin joue bien la carte du candidat dont l'indépendance d'esprit assure les électeurs d'une force de caractère digne d'un premier ministre.

À l'heure actuelle, Paul Martin domine dans les sondages et il est le candidat le mieux organisé au sein du parti. Or ce n'est un secret pour personne que M. Martin est un homme de rigueur sur le plan budgétaire, d'abord soucieux d'équilibre, alors que Jean Chrétien est un libéral de la vieille école qui aime dépenser. Si M. Martin n'appuie pas les orientations de M. Chrétien et Manley (pourquoi appuierait-il ses adversaires?), personne n'accordera quelque crédit politique à leurs décisions, sachant qu'elles pourraient ne pas survivre au départ du premier ministre.

Cette analyse vaut pour l'ensemble des prises de position de ce gouvernement dans les mois à venir. Aucune déclaration du premier ministre en matière de relations internationales ou de programmes nationaux ne sera reçue avec l'attention qu'elle aurait méritée en temps normal. Nul ministre en poste à Ottawa n'est plus en mesure de promettre quoi que ce soit sans devoir répondre aux questions des journalistes qui voudront savoir s'il est en mesure de respecter ses promesses.

Alors qu'au Sud notre partenaire commercial montre des signes évidents de difficultés économiques dont nous pourrions bientôt subir les conséquences, chez nous, le gouvernement fédéral est menacé d'implosion à cause d'une trop longue course à la direction. C'est pourquoi l'exécutif du PLC, prenant acte de la démission du premier ministre, devrait annoncer au plus tôt que le prochain congrès à la direction n'aura pas lieu dans 18 mois comme le souhaite M. Chrétien, mais au plus tard le printemps prochain. Cela, dans le meilleur intérêt du pays.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

APRÈS LES DÉPARTS DE STOCKWELL... D'ALEXA... DE JOE... DE TI-JEAN...



L E T T R E S

Un nouveau féodalisme

En démocratie, quand le peuple veut imposer ses vues, on appelle ça du «populisme». Ainsi l'ont décrété les papes intellectuels de la rectitude politique de nos démocraties, insinuant par là qu'en démocratie, il faut absolument se méfier du peuple.

Je sais, je sais, les bas instincts de la foule... Mais on peut aussi penser que la démocratie a régressé en une sorte de féodalisme intellectuel, moral, où la voix du peuple doit absolument être encadrée par ceux qui savent...

Peut-être bien. Mais peut-être bien aussi que, si on ne veut pas écouter la voix du peuple dans nos démocraties, on risque de se retrouver avec le fascisme, et là, la seule voix que tout le monde, sans exception, devra écouter, ce sera la voix du pouvoir en place.

Robert Bastien
14 août 2002

Les requins de la musique

En réponse à la lettre d'Émile Subirana (*Le Devoir*, 15 août 2002)... La question est de savoir qui manque quoi? Sont-ce les musiciens qui manquent le bateau ou est-ce la Guilde des musiciens qui se cherche un canot de sauvetage?

Je fais de la musique et mon instrument est l'ordinateur. Quand on me demande quel est mon style, je dis simplement «musique électronique» (et je sais qu'on peut faire un débat sur la pertinence de ces termes).

Il m'arrive de jouer devant des publics très limités, très spécialisés, pourrais-je dire. Pas dans de grandes salles de théâtre où 1000 personnes paient 30 \$ pour me voir. Il s'agit d'un autre contexte qui n'a rien à voir avec certains critères établis. Il m'arrive aussi de jouer gratuitement dans mon salon, pour des amis. Et c'est ainsi que je m'exploite moi-même avec toute ma naïveté.

Oui, il y a des requins dans la vie et dans le domaine de la musique, mais ça n'empêche pas les gens de se baigner en eaux douces. Ce que je veux dire, c'est que je comprends ses

bonnes intentions de sauver les pauvres musiciens, mais la musique est un truc libre. Quand elle change de visage, quand naissent de nouveaux courants musicaux, ça se fait dans l'ombre, à l'écart des conventions. À l'écart de vous.

Ghislain Poirier
Montréal, 15 août 2002

L'autonomie des autochtones

Moi qui croyais que lors du référendum de Charlottetown (vous savez, le référendum oublié, celui qui n'a jamais existé dans l'esprit des fédéralistes), tant le peuple québécois que canadien avait rejeté le projet d'autonomie des autochtones.

Curieux qu'une décennie plus tard, sans aucune consultation, on nous revient avec ce projet fort dérangeant alors que la société distincte est morte et enterrée.

Jacques Noël
Québec, 16 août 2002

Le cauchemar de la conduite

Au volant d'une voiture, par une belle journée ensoleillée, tout semblait beau jusqu'à mon arrivée sur la route. Une fois sur celle-ci, tous les coups sont permis.

De là, la conduite devient un véritable cauchemar! Les autres conducteurs se permettent de faire n'importe quoi: semi-arrêt, clignotant inexistant lors de changements de voie, clignotant mis à la dernière fraction de seconde pour indication de virage, etc. Ce qui semble être une belle petite promenade prend soudainement des traits d'horreur. Impatience et impolitesse vont de soi.

Toutes les règles de la conduite automobile sont violées, et ce, sans qu'un agent de la paix puisse intervenir ou à tout le moins trouve le temps d'intervenir. On se colle à qui mieux mieux, de peur qu'un automobiliste effronté ne vienne se faulxer devant nous par manque

de patience.

Le but du jeu réside dans celui qui arrivera le plus rapidement chez lui, et ce, en prenant tous les moyens mis à sa disposition pour y arriver. Lorsque le but est atteint, on recommence de plus belle.

Ainsi va la vie chez le plus commun mortel des conducteurs!

Ce n'est pas compliqué: tant et aussi longtemps que le conducteur conduira pour lui-même, sans se soucier de la présence des autres, il se sentira maître de la route et il se sentira invincible.

Il est évident que le civisme, la courtoisie et la prudence ne sont plus à l'ordre du jour chez plusieurs de nos automobilistes. Ces trois valeurs essentielles au bon conducteur semblent reléguées aux oubliettes après l'examen auprès de la SAAQ.

Nicolas Grenier
Boucherville, 19 août 2002

Des poursuites mortelles

Les poursuites policières ont entraîné et entraînent toujours des morts inutiles sur nos routes. S'il fut un temps où les policiers dégainaient facilement pour arrêter un criminel potentiel, force est de constater que cette habitude est maintenant une chose du passé, pour le plus grand bien de tous et toutes, il y avait trop de morts d'hommes.

Ne pourrait-il pas en être ainsi pour ce qui concerne les poursuites policières sur les routes du Québec et dans les rues des municipalités?

Ces poursuites aboutissent trop souvent à des morts. Ces poursuites résultent en une application de la peine de mort par les policiers, cela doit cesser immédiatement. Dites-nous, monsieur le ministre de la Sécurité publique, y a-t-il une seule arrestation qui mérite de mettre la vie des gens en danger?

Je pose aussi la question aux premiers intéressés, les policiers. Que disent les enseignants à leurs élèves à l'École de police de Nicolet et dans nos cégeps?

André Mainguy
Longueuil, 16 août 2002

LIBRE OPINION

La décriminalisation du cannabis est une question politique

NICOLAS CARRIER
Docteur en sociologie

Le *Devoir* publiait le 14 août 2002 l'opinion de Frankie Bernèche sur la décriminalisation du cannabis. Bernèche essaie de «montrer les effets néfastes de la décriminalisation du cannabis pour le développement des jeunes». Sa rhétorique tient en trois points de vue. Je les exposerai pour ensuite proposer d'autres. Les trois idées que Bernèche développe sont les suivantes...

■ La possibilité que l'on envoie comme message aux jeunes qu'il est permis de consommer du cannabis (décriminalisation) tout en les informant des possibles conséquences négatives de l'usage (prévention) serait paradoxale. Selon Bernèche, interdire rend «le message moins paradoxal».

■ Les arguments en faveur de la décriminalisation reposeraient sur des «prépondérants économiques» et non sur des «faits empiriques et scientifiques».

■ Envisager la décriminalisation est symptomatique d'une «société qui désinvestit sa jeunesse, voire qui la rejette» (et l'éducation libérale, par le «manque de structure et d'encadrement», conduit à un «sentiment de rejet chez les enfants»). Ce troisième «argument» est réécrit ainsi: la décriminalisation enverrait un «message clair à nos enfants qu'ils ne sont pas assez importants pour nous pour qu'on se préoccupe de leur santé physique et psychologique».

La prohibition rend paradoxale la prévention qui repose sur les «faits scientifiques» qui plaisent tant à Bernèche: l'alcool, le tabac et une quantité énorme de drogues légales vendues à profit par les compagnies

pharmaceutiques sont des substances plus dangereuses que le cannabis. Les intervenants ayant à cœur le plein développement des enfants et des adolescents ne leur disent pas qu'il n'est «pas bien de fumer du pot» mais manquent plutôt les effets des différentes substances. (Ceux et celles qui font autrement ne font pas de la prévention, mais la promotion de la prohibition.) D'ailleurs, ces intervenants peuvent maintenant s'appuyer sur le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, qui reconnaît que l'on peut faire un «usage approprié» de drogues illégales (cannabis ou autres). Mais les personnes qui consomment du cannabis s'exposent toujours à la possible application des lois sur les drogues, à la souffrance qu'elle induit. Et seule la décriminalisation (*de jure* et non pas *de facto*) ou la légalisation pourra décharger les policiers de leur mandat, qui consiste à s'assurer que les quelques personnes qui consomment qu'ils aperçoivent soient punies. (Bien sûr, il n'est pas question de la personne qui médite sur Heidegger dans le confort du privé mais des personnes qui occupent visiblement l'espace public.) Je ne comprends pas qu'avec un regard psychologique, Bernèche arrive à croire que la punition impersonnelle des personnes pour des affaires de possession de drogues favorise leur développement. Elles ont besoin de repères dans la loi de l'État pour devenir ce qu'elles veulent être? Ce qu'on (qui donc?) aimerait qu'elles soient?

Plusieurs arguments en faveur de la décriminalisation reposent sur ce que Bernèche accepterait probablement de qualifier de «faits empiriques et scientifiques». Des analyses sociologiques et géopolitiques conduites partout dans le monde (habituellement, seulement occidental) depuis plus de 30 ans montrent

que la prohibition donne un pouvoir économique et politique considérable à des groupes criminels; qu'elle est source de corruption; qu'elle sert de prétexte à la domination du Nord sur le Sud; que l'effet dissuasif des lois sur les drogues est au mieux très faible; que l'application de ces lois est discriminatoire; que les problèmes liés à la détection de conduites consensuelles criminalisées conduisent à la violation des droits et libertés de la personne; que les lois ne peuvent remplir de fonction pédagogique si elles interdisent des produits moins nocifs que d'autres vendus légalement; que l'interdit rend impossible de connaître la nature et la teneur des substances achetées sur le marché noir et qu'il favorise leur adulteration à des fins mercantiles. L'argument selon lequel la prohibition coûte cher économiquement est certes évoqué mais il s'évanouit sous le poids des coûts sociopolitiques et psychosociaux qu'elle ne peut qu'engendrer.

La troisième idée de Bernèche est à mes yeux une improvisation sociologique divertissante. On me pardonnera de ne pas répondre, faute d'espace, à l'idée d'un «désinvestissement» avec un panache sociologique et d'emprunter plutôt une autre voie en examinant la prémisse que suppose cette idée. Associer la prohibition du cannabis à une préoccupation paternaliste pour la «santé physique et psychologique» de «nos enfants» suppose que le cannabis est nocif sur ces plans. Cela suppose qu'il est alors acceptable de punir les personnes qui violent l'injonction du droit. La logique de l'argument de Bernèche pourrait donc produire quelque chose comme: il faut utiliser la punition pour faire en sorte que les personnes sachent ce qu'il faut consommer et ne pas consommer pour

développer et préserver leur santé physique et psychologique. Pourquoi une information juste ne serait-elle pas suffisante? Pourquoi ne pense-t-on pas à punir les clients de la SAQ et de Loto-Québec? C'est dans les mœurs? Le cannabis l'est aussi, aujourd'hui.

Dans le Québec contemporain, on peut affirmer que ce sont les personnes qui n'ont jamais consommé de cannabis qui sont anormales, déviantes. Considérant l'absence démontrée d'effets néfastes sérieux liés à la consommation de cannabis (sauf peut-être chez les souris des chercheurs biomédicaux), quel critère peut-on invoquer pour justifier la prohibition du cannabis? La «théorie» de l'escalade? On y confond l'antériorité et la causalité, ce qui revient à écrire, comme l'on fait plusieurs, que des personnes consomment de l'héroïne parce qu'elles ont d'abord bu du lait ou mangé un Big Mac. La théorie de l'escalade avait peut-être un sens lorsque l'usage du cannabis était restreint, dans les années 1920, à des populations marginalisées; mais aujourd'hui, on ne pénètre aucune «sous-culture déviante» en tâtant du cannabis.

Les débats sur la décriminalisation du cannabis portent souvent, comme le montre le propos de Bernèche, sur la dangerosité biopsychologique de la substance. Quiconque tente de comparer les drogues légales et illégales sur cette base et y cherche une logique non culturelle risque d'y perdre la raison. La question qui doit être au centre de ces débats est celle du droit de punir et de ses motifs. Sur quelle base peut-on justifier de punir des personnes qui consomment des drogues illégales? C'est une question politique et les scientifiques devraient se taire.

IDÉES

Halte à la « mickeymoussification » du paysage

« Le kitsch américain passe-t-il mieux la rampe que notre kêtaine québécois, parce que moins vulgaire ou plus rutilant? »

JEAN-PAUL LANOUILLE
Traducteur agréé

Par cette belle journée estivale propice aux découvertes, permettez-moi de vous convier à une petite virée tout ce qu'il y a de plus virtuel du côté d'une sorte de village-de-Séraphin qu'on aurait repensé de A à Z et « revampé » de fond en comble. Oui! on aurait transformé l'endroit à grands frais en un Disneyland nordique, genre d'Euro-Disney canadien pour Américains, Japonais et autres touristes pleins aux as, mais pas trop regardants sur le côté authentique des choses et des gens.

Ce lieu, je me demande bien pourquoi je vous en cause au conditionnel, car, comme disent les enfants, il existe « en vrai » — si tant est, bien sûr, que du toc puisse être qualifié de vrai! Eh oui! il s'agit d'un mégacomplexe récréotouristique d'inspiration hollywoodienne à 100 %, à la fois digne et capable d'accueillir, outre pas mal de beau monde plus ou moins riche et célèbre... d'accueillir cent et une familles Trapp (*La Mélodie du bonheur*), plus la ménagerie de Disney au grand complet, de Mickey à Goofy, en passant par la vache Clarabelle et le chien Pluto. Messieurs-dames, vous voici dans ce qui pourrait pertinemment être baptisé Intrust Village (à prononcer à l'anglaise)... perle on ne peut plus synthétique accrochée au mont Tremblant. Y'a pas à dire, clientèle richarde oblige, la station de ski Mont-Tremblant dernière cuivée en met plein la vue. L'idée de départ, c'était de faire gober au visiteur-consommateur, animal foncièrement crédule, qu'un village alpin ou tyrolien, habitants y compris, avait consenti à changer de continent *subito presto* pour venir se blottir contre le flanc du plus haut sommet « laurientin », et cela, comme par enchantement, ou grâce à un téléporteur « startrekien » de format géant (*La Patrouille du cosmos*). Une illusion permanente, voilà ce que cela a plutôt donné!

En effet, force est de dire que, pour efficace qu'elle se puisse révéler auprès de certains chalands, la « passe » d'Intrust ne franchit pas le stade de la grosse magie de foire agricole... Frime de première catégorie, que c'est! Et voilà comment un des plus beaux coins de notre province vient de se faire « chromer » solide, pis de tous les bords à part ça! Hélas! il ne s'agit point là d'un phénomène isolé! Sainte-Anne (le mont) est également dans le collimateur d'apprentis sorciers ou « disneyificateurs » de tout poil, de même que La Ronde, que l'empire Six Flags, déjà propriétaire de nombreux autres parcs à sensations multiples, se propose tout naturellement de hérisser d'un hôtel, « attraction » d'un genre plus terre-à-terre, ô combien! mais où il demeure envisageable de... s'envoyer en l'air avec une « pitoune » n'ayant rien à

voir avec le manège du même nom!

Mais, trêve de digression! Revenons maintenant à « notre » village, si vous le voulez bien. La clientèle ciblée a dit « O.K., j'achète! » et elle en redemande: c'est donc mission accomplie pour Intrust! Quant au monde ordinaire, il n'a plus qu'à aller se faire voir ailleurs... en espérant très fort gagner au Loto 6/49 s'il compte retrouver le privilège — désormais très dispendieux — de se récréer en ces lieux... « magiques », disions-nous. En passant, Loto-Québec aimerait bien implanter un casino à Mont-Tremblant, dans le fief « intrawestien »: façon comme une autre de récupérer les sommes versées aux nouveaux riches qu'elle crée elle-même, et aussi de « plumer » encore un peu plus le touriste au dollar plus fort que notre métallique huard... Des projets de société, on en a: « En veux-tu, en voilà! » Imaginez un peu: Loto-Québec et Intrust « œuvrant » de concert, en synergie, quoi! Le duo rêvé des rêveurs impénitents!

Acculturation!

À bien y penser, ne serions-nous point là, par une forme des plus insidieuse de snobisme à rebours, en train de décréter que le kitsch américain passe mieux la rampe que notre kêtaine québécois, parce que moins vulgaire ou plus rutilant? Ça a un nom, pareille attitude; ouais! acculturation que cela s'appelle! Acculturation par le bas tant que vous voulez, mais acculturation tout de même, qui, une fois gratté et exploré le fond du baril, ne peut que remonter, finissant non seulement par nous atteindre dans ce que nous avons de plus vrai, de plus profond et de plus intime, mais aussi par aliéner ce qui détermine notre présence au monde. Tant qu'à donner dans le simili à tour de bras, à façade que veux-tu, faisons-le à la québécoise: nous sommes assez grands — sinon assez riches — pour décider de l'allure de notre paysage... Il est impérieux de mettre un frein à la « mickeymoussification » éhontée de notre échelle des valeurs, de notre patrimoine culturel et sportif, de nos infrastructures touristiques, de notre environnement, tant physique que psychique.

Entendons-nous, je n'ai rien contre la culture américaine, pour autant qu'on ne cherche pas à me l'enfoncer de force dans la gorge comme un insipide hamburger à trois étages (expérience déplaisante s'il en est, la « chose » fut-elle accompagnée d'une poutine, création pourtant bien de chez nous, elle). Non! je n'ai rien contre, dans la mesure où l'on ne s'attache pas à la surimposer à la mienne, de culture, au point de l'occulter tout à fait. En d'autres termes, tant qu'elle se contente de sévir et de se réaliser sur son propre terrain, à savoir les U.S. of A., la culture américaine ne m'indispose pas — je dirais même qu'elle m'intéresse comme phénomène... facilement observable, à tout le moins!

Il faut nous rendre compte que McDonald's, A&W, Burger King, Wall-Mart, etc., n'ont pas que défiguré et dépersonnalisé nos villes ainsi que nos gros villages: ils nous ont dessiné un paysage tristement



Au pied du mont Tremblant: la station de ski en met plein la vue.

ARCHIVES LE DEVOIR

uniforme à l'échelle de la province. N'attendons pas les bras croisés la « stellarisation », virtuelle ou réelle, de notre fleur de lys, c'est-à-dire que celle-ci devienne la cinquante et unième étoile sur la bannière tricolo-

re de nos ubiquitaires voisins d'en bas. On n'arrête pas le progrès, c'est sûr, mais cette notion galvaudée n'a pas à être assimilable à un développement sauvage, mené aux seules fins de profit.

Système de santé

Quand les signes d'épuisement se font nombreux

DAVID BERGERON
Travailleur social en milieu hospitalier

Constamment les médias nous informent de situations problématiques dans notre réseau de la santé: urgences qui débordent, épuisement des infirmières, pénurie de médecins, longue attente pour obtenir un service spécialisé... Notre système de la santé montre des signes évidents d'épuisement! Réalisation majeure de notre État-providence, le Québec des années 1960-70 avait les moyens de se doter d'un système public aussi généreux. Mais, en cette période de compressions budgétaires, le Québec peut-il encore se permettre un système de santé qui satisfasse aux critères de gratuité et d'universalité sans compromettre son avenir?

Aujourd'hui, tout le monde s'attend à recevoir des soins et des services gratuits concernant sa santé ou celle d'un proche. Notre mentalité s'est bien vite accoutumée à recevoir gratuitement et sans particulière appréciation ce qui nous apparaît être un dû, ou un droit acquis.

Mon expérience comme intervenant social dans deux hôpitaux de la région de Montréal m'a permis d'observer un écart important entre les attentes des patients et la capacité réelle de notre système de la santé à répondre à leurs besoins. D'ailleurs, je crois que notre système public de santé et de services sociaux actuel ne tient plus la route. Il s'avère incapable de répondre adéquatement aux besoins physiques et psychologique de la population.

Les personnes en perte d'autonomie: une clientèle bafouée par notre système

Il n'est pas rare, pour une personne âgée, d'attendre plus de 72 heures dans les corridors d'une urgence avant d'être admise à un étage. Il y a tellement d'achalandage, tellement d'attente... La situation est souvent vécue péniblement par la personne âgée qui n'a pas d'autre choix.

À la suite d'une chute ou d'un problème de santé qui affecte son autonomie, celle-ci est immédiatement conduite à l'urgence de l'hôpital.

Et pourtant, l'hôpital a souvent très peu à lui offrir. Après avoir rencontré une infirmière au triage, la personne âgée est évaluée par le médecin de l'urgence. S'il n'y a rien d'anormal sur le plan médical, alors celle-ci entendra parler de son congé.

Le médecin pourra, au mieux, lui suggérer une convalescence avec physiothérapie, question qu'elle reprenne ses forces.

Or, dans le contexte actuel, il faudra attendre plusieurs jours avant d'obtenir un lit de convalescence dans un centre spécialisé. Tellement que l'administration de l'hôpital demandera au travailleur social de faire pression sur la personne âgée et sa famille pour trouver une autre alternative afin d'accélérer le congé.

Des attentes inacceptables et un manque flagrant d'information

Aussi, l'attente que vit la personne en perte d'autonomie avant d'obtenir une place en CHSLD est tout à fait inacceptable. En Montérégie cette attente peut se prolonger jusqu'à deux ans — le temps de se démolir bien des fois!

Entre-temps, puisque l'hôpital ne peut garder tout le monde sous son toit, la personne âgée sera obligée d'accepter un lit de transition (à l'intérieur d'une résidence privée) quelque part sur le territoire. Ainsi, contre son gré, une personne qui réside à Longueuil peut se voir obligée d'accepter une place à Beauharnois et cela, même si la famille s'y oppose. D'autre part, il arrive régulièrement que les familles que je rencontre soient surprises, sinon fâchées d'apprendre que le système ne considère pas la notion de couple dans le processus qui mène à l'hébergement. Les familles croient qu'elles peuvent faire valoir les 50 années de mariage de leurs parents pour justifier une demande d'hébergement conjointe. Eh bien non, le système n'a pas autant de délicatesse!

Un système de santé qui désresponsabilise les patients et leur famille...

Hormis les pratiques expéditives et les longues attentes, les gens comptent beaucoup sur les hôpitaux lorsque survient la maladie. Malgré tout ce qu'on en dit, les gens apprécient encore l'accueil que leur réservent les professionnels de la santé. D'ailleurs, les gens qui fréquentent les hôpitaux semblent nettement préférer l'attente dans un corridor (quitte à chialer!) à l'anxiété et l'isolement associés à leur perte d'autonomie.

Aussi, il est frappant de voir à quel point, encore aujourd'hui, les gens attendent la venue du médecin comme celle d'un sauveur. Lorsque le médecin parvient à soulager leurs symptômes, les gens se

montrent généralement plus coopérants et acceptent l'attente avec indulgence. En d'autres mots, tant qu'ils restent à l'intérieur des murs de l'hôpital, les gens gardent espoir d'être traités avec le plus grand dévouement.

C'est pourquoi le moment du congé prend aussi souvent l'allure de crise pour les patients et leur famille. Les gens ne veulent pas sortir trop vite.

Ils veulent être certains d'avoir obtenu tous les services et toutes les investigations qu'ils ont en droit d'obtenir. De mieux en mieux informés des technologies existantes, des services spécialisés et des ressources de réadaptation offerts dans la plupart de nos hôpitaux, les gens s'attendent à être traités aux petits oignons, quitte à rester deux semaines supplémentaires.

Un système public qui épuise la capacité d'adaptation de son personnel

Les conditions de travail se détériorent dangereusement à l'intérieur de nos hôpitaux, de plus en plus fréquentés par une clientèle vieillissante et malade, où la complexité et la charge de travail des professionnels augmentent sans cesse.

Dans ce contexte, la survie et les intérêts individuels prennent le pas sur le travail d'équipe, lequel demande, de l'avis de certains, trop de temps! Les réunions multidisciplinaires sont de plus en plus boycottées...

De fait, chaque professionnel doit se centrer sur sa tâche et limiter son temps d'interactions avec ses coéquipiers. Il doit limiter son temps de soutien auprès des patients et de leur famille pour mieux accomplir les tâches bureaucratiques qui lui incombent. En d'autres mots, dans une logique de performance, le critère quantitatif est privilégié au détriment du qualitatif.

Evidemment, le stress est considérable dans un milieu où deux idéologies, diamétralement opposées, s'affrontent et se disputent le plancher.

Le discours humaniste, qui traverse le code de déontologie des professionnels, s'applique à valoriser l'autonomie et l'autodétermination des patients, tandis que le discours comptable, qui anime l'esprit des gestionnaires, dicte les décisions prises dans l'optique d'une réduction du déficit.

Dans ce contexte de guerre, la notion de « congé à tout prix » semble vouloir se substituer à celle du « congé sécuritaire ».

Ainsi, l'armature de notre Loi sur les services de santé et les services sociaux ne suffit plus à garantir

le respect des droits de la personne à l'intérieur de nos hôpitaux. Les travailleurs sociaux doivent de plus en plus presser les gens à sortir, informer les gens de leur potentiel insuffisant de réadaptation, enjoindre les familles à accepter un lit de transition... Bref, négliger les besoins psychologiques pour se borner aux besoins physiques. Exemple: nous devons taire le préjudice causé par une séparation involontaire à l'aide d'un discours habile invoquant la rareté des ressources.

Un système de santé qui nécessite une révision en profondeur...

En somme, si les principes d'universalité et de gratuité des soins ont grandement contribué au développement de notre société, il apparaît clair, aujourd'hui, que ceux-ci ne peuvent garantir un avenir constructif pour le Québec.

Devant l'augmentation fulgurante des besoins en matière de santé qui s'explique, entre autres, par l'avancement de la science (qui crée de nouveaux besoins!), par le vieillissement de la population, par l'épanouissement de notre société de droits, et cela dans un contexte de compressions budgétaires, notre société a besoin de repenser les bases de son système de santé.

De fait, le temps est venu d'élargir notre vision afin de prendre en compte des réalités sociologiques incontournables (vieillesse de la population, diminution proportionnelle de la classe active, mondialisation de l'économie) qui, à défaut d'être considérées, risquent de rompre à jamais les reins de notre système de santé. Je crois que l'aménagement d'une nouvelle collaboration entre les secteurs privé et public s'impose dans le domaine de la santé.

D'ailleurs, je trouve déplorable que nos gouvernements se soient aussi farouchement opposés à l'atteinte de ces deux principes, sans doute vertueux, mais combien contre-productifs?

À mon sens, je crois que la société entière bénéficierait d'un système public qui impliquerait davantage ses citoyens dans la gestion de cette vaste entreprise collective.

Est-ce trop demander que d'exiger une contribution financière (symbolique) en plus d'imprimer le coût des soins encourus par un bénéficiaire lors de son hospitalisation?

En tout cas, je crois qu'une éducation des mentalités s'impose, car dans notre société de consommation, l'habitude triomphe facilement de la raison.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungler (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARCHÉTING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zilda. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

Selon M. Wilkins, les conversations entre MM. Bouchard et Dumont à ce moment étaient purement à caractère social.

Par ailleurs, l'ancien premier ministre péquiste n'a pas participé aux activités publiques organisées par les souverainistes depuis son retrait de la vie politique.

Il était notamment absent lors des célébrations du 10^e anniversaire de fondation du Bloc québécois en 2000 et lors du 25^e anniversaire de la prise du pouvoir par le Parti québécois en 2001.

M. Bouchard n'a pu être joint pour formuler des commentaires.

Une recrudescence de la syphilis inquiète les autorités médicales

PRESSE CANADIENNE

Une recrudescence de la syphilis dans la région de Montréal inquiète les autorités médicales.

Selon une enquête publiée récemment par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 24 cas de cette maladie ont été déclarés à Montréal depuis avril 2000.

Toujours selon cette enquête, entre la mi-avril et la fin juin de cette année, huit nouveaux cas ont été répertoriés, alors que la Clinique l'Actuel, du Dr Réjean Thomas, rapporte cinq cas depuis juin.

La population masculine ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes est la plus affectée.

Par ailleurs, depuis 1996, les cas déclarés de chlamydia ont augmenté de 50 %, alors que les cas de gonorrhée ont augmenté de 44 %. Ce qui inquiète particulièrement les autorités médicales, c'est le fait que les maladies transmises sexuellement, dont la syphilis, sont des portes d'entrée pour l'infection au VIH. Elles augmentent la contagiosité des personnes infectées par le VIH. Le Dr Réjean Thomas rappelle à la population qu'elle doit se protéger adéquatement lors de relations sexuelles et souhaite que le ministère de la Santé du Québec lance dès cet automne une vaste campagne de sensibilisation.

« Défusion » en Ontario

Toronto (PC) — Après avoir dû régler quelques cas aigus, touchant l'eau potable et la libéralisation du marché de l'électricité, le premier ministre ontarien Ernie Eves a scindé ces deux responsabilités, hier. Les ministères de l'Environnement et de l'Énergie avaient été combinés en avril, à l'arrivée de M. Eves à la tête du gouvernement. Le portefeuille de l'Énergie ne relèvera plus de Chris Stockwell, qui se consacra donc entièrement à celui de l'Environnement. Le ministère de l'Énergie est maintenant confié à John Baird, par ailleurs ministre des Affaires francophones.

Rectificatif

Dans « Outremont en quelques lignes », en page A 4 de notre édition du 21 août dernier, la population d'Outremont a été décuplée par mégarde. Elle ne s'élève donc pas à 230 000 habitants, tel que mentionné, mais bien à 23 000.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 512, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

PRIVÉ

SUITE DE LA PAGE 1

français de la première année du collégial québécois.

« Il n'y a pas de contradiction entre être ministre de l'Éducation et avoir choisi, pour des raisons personnelles, le parcours que mes enfants ont choisi, a expliqué hier Sylvain Simard lors d'un entretien téléphonique. Je ne crois pas que le ministre de l'Éducation doive répondre de ces questions-là, mais je vous dirai que je suis un défenseur 24 heures sur 24 du système scolaire québécois, et particulièrement du système public québécois. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Sa fille aînée, dont la mère n'est pas française, a aussi fréquenté le réseau des écoles de pédagogie française, puisqu'elle a fait une partie de sa scolarité au Collège Stanislas. Elle a aussi fréquenté l'école secondaire publique. Interrogé sur les répercussions de ce choix, effectués bien avant son entrée dans la vie politique active, peuvent indiquer sur sa perception du réseau public québécois, le ministre insiste: « Je défends haut et fort [le système public québécois], je n'ai même pas à en faire la démonstration, et je suis parfaitement bien placé, après avoir enseigné à tous les niveaux du système scolaire québécois, à avoir vécu toute ma vie en relation avec le système scolaire québécois. Je ne vois pas en quoi je pourrais être le moins contestable à ce point de vue là. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

SUITE DE LA PAGE 1

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

Le choix du Lycée Claudel, situé en Ontario, a fait l'objet de discussions avec sa conjointe actuelle, d'origine française. « Ma fille fréquente le Lycée Claudel depuis la maternelle, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans, et c'est un choix que nous avons fait sa mère et moi [...] j'étais d'accord, et j'assume. »

CHRÉTIEN

SUITE DE LA PAGE 1

hier que les autres aspirants ne pourront pas attendre très longtemps s'ils veulent avoir des organisations capables de faire la lutte.

Paul Martin n'a pas voulu, quant à lui, présumer de ses chances, mais il a confirmé qu'il entendait en profiter pour voyager à travers le pays et discuter de politiques publiques. Il n'est pas question qu'il s'impose une sorte de réserve. « Je me prépare pour ce leadership depuis longtemps. Il est clair que je ferai campagne », a-t-il dit hier, prenant le soin d'ajouter qu'il y a aussi des avantages à faire partie du cabinet.

La rencontre de trois jours, qui a commencé dans la dissension autour du leadership de M. Chrétien et s'est poursuivie sous le choc de son annonce-surprise, s'est terminée, en coulisses, sur un débat sans lendemain autour des 18 mois qui s'écouleront avant la retraite de M. Chrétien.

Comme plusieurs ministres, M. Chrétien a rejeté l'argument voulant qu'il se transformera en canard boiteux. Il ne voit pas pourquoi son autorité serait moindre que celle d'un président des États-Unis en début de deuxième mandat ou celle d'un président mexicain qui vient de prêter serment, les deux ne pouvant pas se représenter. Il a aussi fait remarquer que tout le monde savait dès 1980 que Pierre Elliott Trudeau ne solliciterait plus d'autres mandats et que cela ne l'a pas empêché de faire adopter la Charte canadienne des droits et libertés.

BIÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

capitale comme dans trois points de vente de Montréal et ses environs, dont un supermarché Metro de Verdun où la blonde est vendue au prix de la bière traditionnelle non bio de la microbrasserie. « Ce n'est pas parce que c'est une bière de spécialité qu'il faut la vendre plus cher, explique M. Blais. Dans l'industrie du bio, il y a souvent de l'exagération dans les prix. Nous ne voulions pas faire comme tout le monde. »

A court terme, la Barberie espère bien pouvoir accroître sa production, actuellement de 1080 bouteilles par mois, comme son réseau de distribution afin de

Ces questions délicates, qui surfent sur la vie privée des hommes et femmes publics, sont rarement débattues au Québec. « Il est impossible à mon avis de donner une opinion tranchée sur une telle question, et toute personne qui le ferait sombrerait dans la morale », explique Yves Boisvert, professeur associé à l'École nationale d'administration publique et directeur du Laboratoire d'éthique publique.

« En fait, on ne doit peut-être pas tant insister sur le choix que [le ministre Simard] a fait, mais plutôt sur ce que signifie ce choix, explique le professeur Boisvert. Il doit nous dire pourquoi il l'a fait: est-ce à cause de raisons publiques, comme la violence dans les écoles publiques, ou de la médiocrité du système? Si oui, son choix ne révèle-t-il pas une faiblesse du système public dont il a la responsabilité? »

« C'est un choix qui s'est fait comme choix de couple, rétorque le ministre Simard, et je suis un ministre de l'Éducation dévoué entièrement, et tout le monde le reconnaît, à défendre le système que nous avons, qui est un excellent système, qui a ses faiblesses mais qui a aussi ses forces remarquables. »

Toute incursion dans la sphère privée des hommes et femmes publics entraîne son lot de malaises et nécessite une bonne dose de nuances. Le ministre de l'Éducation, qui est aussi père et conjoint, a droit à ses choix personnels, diront certains. Mais la nature de ces choix, rétorquent les autres, n'illustre-t-elle pas ses croyances profondes et s'interpose-t-elle avec ce qu'il défend dans sa vie professionnelle?

« Nous sommes en terrain délicat, où rien n'est noir ni blanc, ajoute Yves Boisvert. Dans la mesure où ses choix privés n'ont pas d'incidence sur sa vie publique, il peut bien faire comme bon lui semble. Mais est-ce qu'avec son choix il invalide le système public québécois? voilà la question. » Le choix d'une école privée où l'on dispense le programme et la pédagogie fran-

çais se répercute-t-il en effet sur sa vie publique de tous les jours, où le ministre de l'Éducation a la responsabilité de veiller au bien du service d'éducation publique québécois?

« Poser la question, déjà, c'est faire avancer le débat, parce qu'au Québec, on a peur de ce type de réflexions, on dirait », ajoute Yves Boisvert, qui avance prudemment sur le terrain des choix privés ministériels.

« Les statistiques n'ont-elles pas toujours démontré que ce sont les enseignants des réseaux scolaires primaire et secondaire publics qui envoient le plus leurs enfants dans le réseau privé? », demande aussi Denis Jeffrey, professeur au département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage à l'Université Laval. « C'est une question difficile, mais il m'apparaît que nous sommes plus devant un choix de parents que devant un choix de ministre. Ce qu'il encourage peut-être, par son geste, c'est le libre choix des parents. »

Le Lycée Claudel — qu'ont aussi fréquenté les trois enfants du chef libéral québécois Jean Charest à l'époque où il était député fédéral conservateur à Ottawa — a pignon sur rue à Ottawa depuis 1962. Il fait partie d'un réseau d'établissements scolaires français situés à l'étranger, tels les collèges Marie-de-France, Stanislas et le Collège français situés à Montréal.

On se rappellera qu'une nouvelle similaire publiée au printemps 2000 à propos du prédécesseur de Sylvain Simard, François Legault, avait avivé les passions. On y rapportait le choix d'un établissement primaire privé pour les petits garçons du ministre. La proximité de l'établissement par rapport à sa résidence expliquait le choix de l'établissement, avait alors invoqué M. Legault. Par la voix de son attachée de presse, la ministre Pauline Marois, qui a elle aussi obtenu le portefeuille de l'Éducation, avait alors réitéré sa confiance pour le réseau public, que ses quatre enfants ont fréquenté.

FFM

de Julie Gayet, le mystère du personnage de Geneviève Bujold, la sensualité et la présence de Jean-Nicolas Verreault créent pourtant d'intéressants effets de contraste dans les jeux de rôle.

Bien fait, réalisé avec un professionnalisme évident, une technique peut-être un peu trop propre, trop polie, une musique à l'occasion trop appuyée, ce *Turbulence des fluides* est plein de vertus mais son rythme souvent trop lent l'empêche d'atteindre le spectateur au cœur. Techniquement plus achevé que *2 secondes*, monté avec perfectionnisme, *La Turbulence...* dégage moins de charme que le film précédent de Manon Briand et semble plus appliqué, à tout le moins plus cérébral. Pourtant, en fin de course, dans un dénouement en apothéose (ou en apocalypse, selon le cas), le choc du film surgira avec l'émotion en selle.

Si *La Turbulence des fluides* s'alanguit à la mi-course, ce n'est pas faute d'une démonstration rigoureuse. Mêlant les tons, opposant une pensée magique liée à des forces obscures et les impératifs de la raison pure, Manon Briand orchestre une œuvre souvent brillante et fort honorable. Le je-ne-sais-quoi qui confère le charme de plus manque pourtant à l'appel. On s'en désole d'ailleurs devant les mérites évidents d'une œuvre qui aurait sans doute gagné à s'éclater hors conventions et à capter davantage de magie avec ses antennes.

Nulle conférence de presse hier pour *La Turbulence des fluides*. L'équipe voulait attendre l'arrivée de Luc Besson, le coproducteur français du film. La tra-

ditionnelle rencontre de début de festival fut donc remise à aujourd'hui. A suivre.

Mais il fallait voir, en coup d'envoi fort réussi, le court métrage du Français Olivier Ayache-Vidal, *Undercover*, vraie trouvaille d'amuse-gueule présentée avant *La Turbulence...* Alors qu'un film rempli de clichés à l'américaine (une fausse bande-annonce) se déroulait sur l'écran, un jeune Français spectateur dans la salle se mit à maugréer contre ce festival de Montréal pourri qui présentait pareille horreur, s'agita, inactivant les acteurs à l'écran (dont l'une était, à ce qu'il prétendait, sa femme)... jusqu'à ce que les personnages à deux dimensions lui répondent. La performance s'est révélée un adorable spectacle interactif qui a confondu le public avant de révéler ses couleurs.

Recontrés au festival, Olivier Ayache-Vidal et son faux spectateur en colère et vrai comédien Arnaud Delalande étaient ravis de la réaction enthousiaste manifestée par le public hier. Le cinéaste voulait faire cette expérience nouvelle depuis plusieurs années et eut quelques difficultés à convaincre des producteurs d'embarquer dans l'aventure (devant l'impossibilité de faire circuler le film sur plus d'un écran à la fois). Il n'y eut jusqu'ici que quelques projections-spectacles d'*Undercover* à Paris. « *Le FFM est le premier festival où nous présentons le film* », dit-il. A Paris, il devrait être projeté en novembre avant *Le Pianiste* de Polanski. Chose certaine, on pouvait difficilement rêver de meilleur clin d'œil d'ouverture pour un festival de cinéma que cet *Undercover* si amusant.

Les doutes émis sur l'annonce du premier ministre ont davantage agacé. Illustration du degré de méfiance qui règne dans certaines sphères du Parti libéral et qu'il faut toujours surmonter, quelques-uns des plus fervents partisans de Paul Martin ont commencé dès mercredi soir à faire remarquer, soupçonneux, que le premier ministre n'avait remis aucune lettre de démission. Même le président du caucus, Stan Keyes, prétendait hier que l'exécutif du parti en aurait besoin pour annuler le congrès de février prochain.

Il semble que cette lettre soit nécessaire seulement pour convoquer un congrès au leadership, congrès qui doit être organisé au plus tard un an après la réception de la missive. En la demandant maintenant, cette poignée de députés veut en fait provoquer la tenue d'un congrès à la direction du parti avant la date souhaitée par le premier ministre, c'est-à-dire février 2004.

« Il y a une chose qui s'appelle la bonne foi. Je pense qu'il faut reconnaître que la déclaration du premier ministre a été faite de bonne foi », a rétorqué le sénateur David Smith, un organisateur de longue date de M. Chrétien.

Ce dernier était d'ailleurs étonné qu'on lui demande dès maintenant une lettre officielle de démission. « Y en a-t-il qui ont peur que je reste? Qui ça? a-t-il lancé. Elle [ma lettre] est publique. Légèrement, j'écrirai ma lettre, s'il le faut, en temps et lieu, mais je m'en vais en mars 2004 », a-t-il ajouté. Quant au délai de 18 mois, il l'estime raisonnable et suffisant pour permettre aux candidats de faire leur marque et à son successeur de se préparer pour les prochaines élections.

Même s'ils ont mis en doute la parole de leur chef

actuel, ces quelques supporters de M. Martin, parmi lesquels Albina Guarnieri et Dan McTeague, n'ont pas réussi à remettre le feu aux poudres car Paul Martin y a lui-même vu. Il n'a rabroué personne mais a dit tôt hier matin qu'il pouvait s'accommoder de l'échéancier du premier ministre.

Voyant que ses commentaires n'avaient rien calmé, il a refait un bref point de presse. « Peut-être que les gens n'ont pas entendu ce que j'ai dit ce matin [...] Le premier ministre a été très clair et j'ai pleinement confiance en ce qu'il dit », a-t-il déclaré. Le personnel du bureau du premier ministre, qui ne lui fait normalement pas de quartier, a dit le prendre au mot. Et pour la première fois depuis des semaines, on a eu un vague sentiment d'une trêve.

Le premier ministre, lui, semblait au-dessus de tout ça, visiblement soulagé d'un poids énorme. C'était particulièrement apparent hier après-midi, alors qu'il annonçait, en compagnie du premier ministre Bernard Landry, l'élargissement attendu de la route 175 entre Saguenay et Québec.

M. Chrétien, délesté du souci de surveiller ses arrières, et M. Landry, préoccupé par l'approche des élections générales, ont opté pour un ton amical, trop heureux de pouvoir annoncer une bonne nouvelle. L'élargissement de deux à quatre voies de la route 175 est dans l'air depuis 20 ans. Le projet, jugé nécessaire pour l'économie de la région et surtout pour la sécurité des automobilistes, démarrera cette année pour se terminer en 2009. Les deux gouvernements assumeront à parts égales la facture de 525 millions pour améliorer ce qu'on appelle la « route de la mort » à cause de la dizaine de personnes en moyenne qui y meurent chaque année.

part, s'est contenté de préciser que « les politiques de la maison ne permettent pas de divulguer des informations sur de nouveaux produits », a indiqué pour sa part Catherine Orer, la voix du brasseur industriel.

Idéale accompagnée d'une cigarette bio Natural American Spirit — fabriquée au Nouveau-Mexique avec du tabac certifié bio « garanti sans pesticide » (sic) et distribuée uniquement aux États-Unis et en Colombie-Britannique —, la « blonde biologique » a toutefois une tache à son dossier. Temporaire toutefois, précise M. Blais: elle ne possède pas toutes ses lettres de noblesse puisque pas encore certifiée officiellement, comme l'impose la loi sur les appellations réservées. « L'inspecteur est passé, les formulaires ont été remplis; ce n'est qu'une question de semaines », confesse l'un des pères de la blonde. Mais quand il est question de vice, les fruits interdits...

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

☛ CE MIDI! Entrée + jarret d'agneau braisé à la provençale + dessert • 17\$.

☛ Envie de cuisiner? Informez-vous sur notre formule Chef d'un soir.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.aira.com